

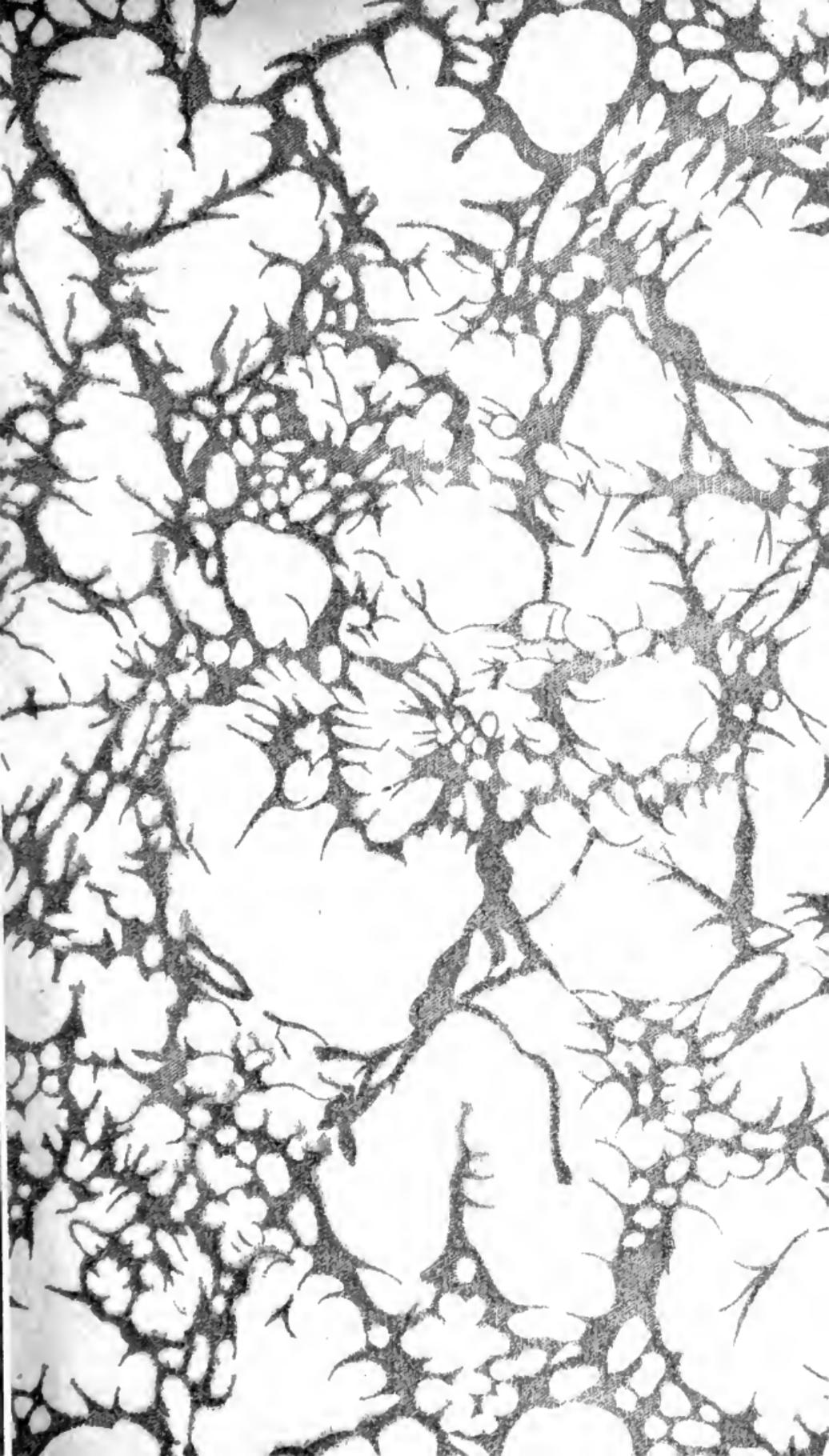
UNIVERSITY OF TORONTO

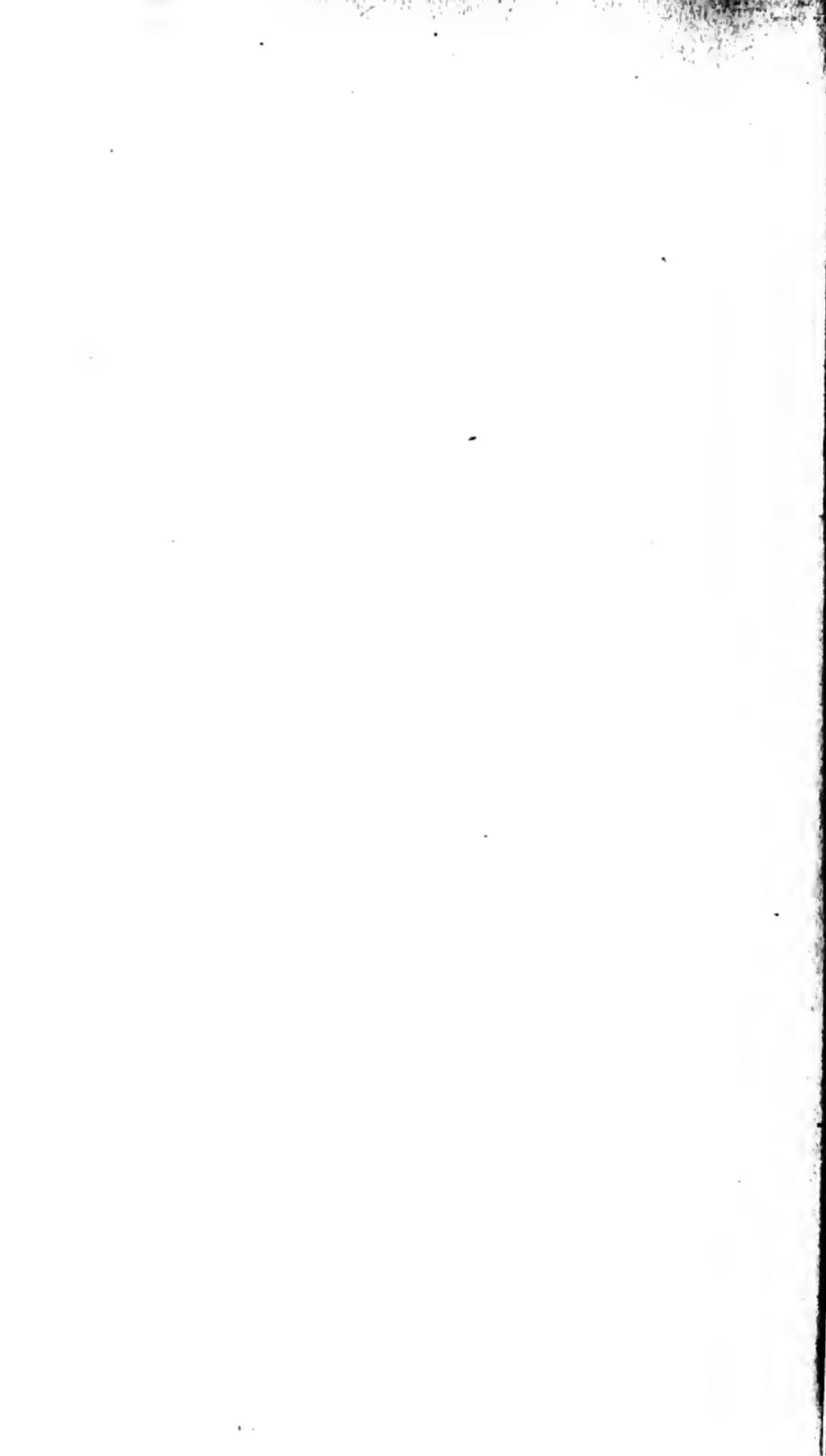


3 1761 01769328 4

P
1629
M3A6
1881











DERNIÈRES POÉSIES
D'OLIVIER DE MAGNY

AVEC NOTICE ET INDEX

par

E. COURBET



176010
22/11/22

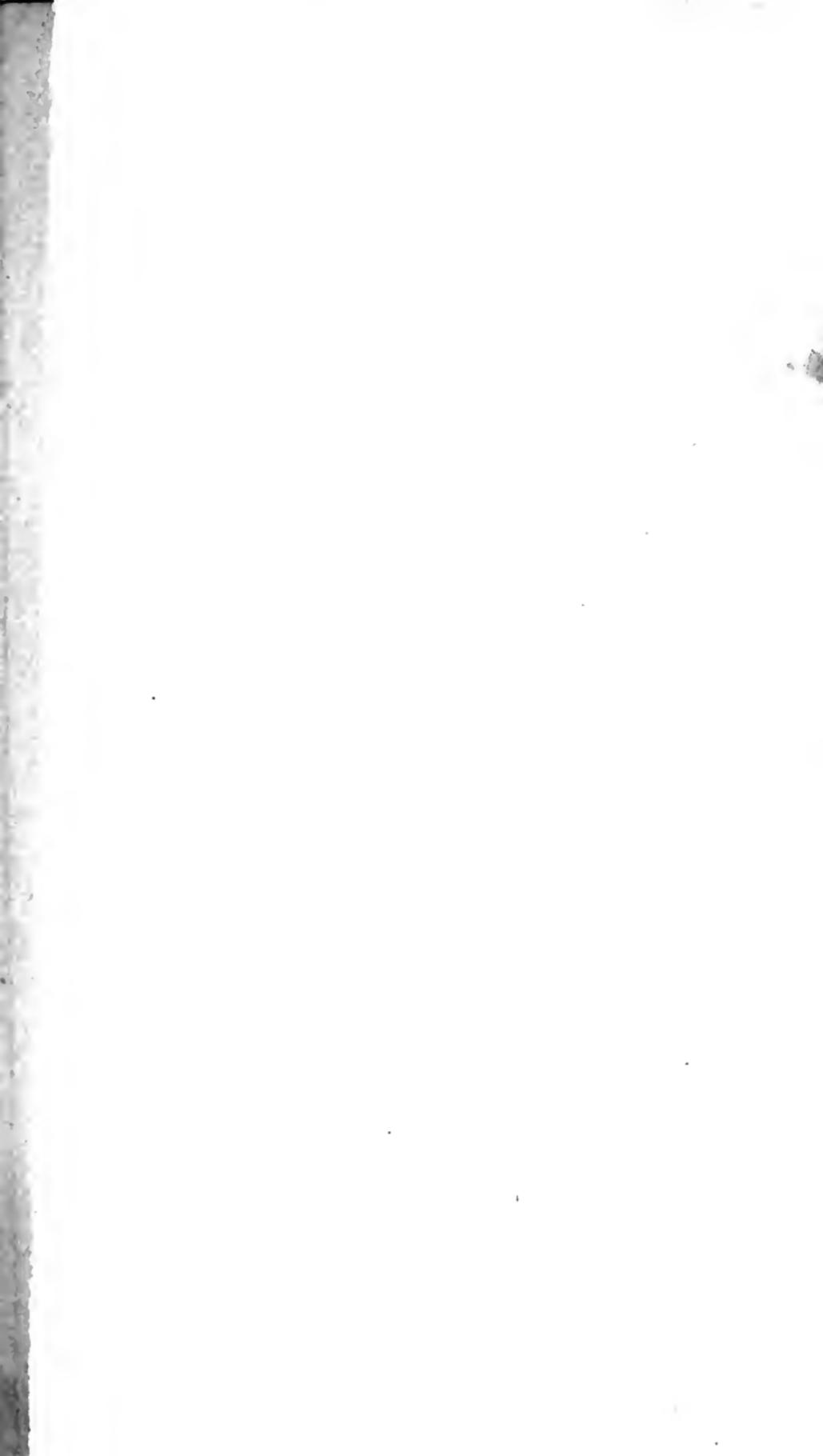
PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-31, passage Choiseul, 27-31

M D. CCC. IXXXI

1311





DERNIÈRES POÉSIES
D'OLIVIER DE MAGNY

LYON

IMPRIMERIE ALF. LOUIS PERRIN

DERNIÈRES POÉSIES
D'OLIVIER DE MAGNY

AVEC NOTICE ET INDEX

par

E. COURBET



PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, passage Choiseul, 27-31

M. D. CCC. LXXX



PQ

1629

M3A6

1881



AUVERTISSEMENT.

LE volume que nous offrons aujourd'hui aux bibliophiles, complète notre réimpression des œuvres d'Olivier de Magny. Il reproduit pour la première fois dans leur ordre & dans leur entier les pièces composant le rarissime livret publié en 1553 par Arnoul L'Angelier (1), sous le titre d'Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France. Il se recommande en outre par un intérêt considérable, car il comprend dix-neuf sonnets inédits adressés par le poète à la Reine Catherine de Médicis & au Roi Charles IX. Ces vers qui forment par leur inspiration générale un poème sur l'institution du prince,

(1) In-8, de 34 ff. non chiffr. Avec un frontispice renaissance aux initiales entrelacées de Henri II & de Diane de Poitiers, formant encadrement du titre.

ont été découverts dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale par M. Tamizey de Larroque, & dans un mouvement de générosité dont nous ne saurions trop nous montrer reconnaissant, ce savant à qui nous devons tant d'importantes révélations sur les poètes & les personnages politiques de la Guienne & de la Gascogne, a bien voulu nous offrir pour notre édition les sonnets d'Olivier de Magny avec un avertissement & des notes (1).

Pour grossir l'œuvre du poète quercinois, nous avons ajouté aux morceaux qui précèdent, deux dédicaces en prose & une épître en vers. La première, intéressante pour l'histoire des relations de Magny avec Hugues Salel, est tirée de l'édition originale de la traduction des XI^e & XII^e livres de l'Iliade par l'abbé de Saint-Chéron. Quant à l'épître en vers, bien qu'elle se retrouve avec quelques changements (2) dans les Amours de Fran-

(1) L'avertissement est de M. Tamizey de Larroque, les notes sont de MM. Reinhold Dezeimeris, Léonce Couture, Prosper Blanchemain & E. Courbet.

(2) Le texte de Baïf ne contient notamment pas les vers suivants :

Car ny pour voir flofloter le Rone
Ny pour voir escouler la Sone.

cine, de Baïf, nous avons cru devoir en reproduire le texte tel qu'il a paru à la suite de la première impression des OEuves de Louise Labé, parmi les écrits de divers poètes à la louange de la Belle Cordière. Tant que l'ombre sous laquelle se dérobe la paternité de cette pièce n'aura pas été dissipée, aucune attribution précise ne peut être tentée, & le lecteur reste en droit de réclamer pour chacun des deux poètes les vers qui portent leurs noms sous une même date, dans des recueils également authentiques.

Il nous a paru convenable de placer en tête du volume la vie d'Olivier de Magny, l'une des meilleures que Guillaume Colletet ait jamais écrites ; mais afin de combler les lacunes de cette biographie, nous avons donné dans une notice à la suite l'indication des particularités acquises aujourd'hui à l'histoire du poète quercinois tant par nos recherches que par celles de M. Blanchemain.

L'érudit que nous venons de nommer, prématurément enlevé à sa famille & à ses amis, mérite ici de notre part un hommage spécialement affectueux. C'est en effet par des investigations séparées d'abord, puis communes au sujet d'Olivier de Magny que s'établit & se fortifia entre nous une intimité consacrée à d'incessantes battues dans l'his-

toire de la poésie française au XVI^e siècle. Jusques aux derniers moments de sa vie, M. Blanchemain, qui poursuivait personnellement d'importants travaux, a pris un intérêt actif à la publication du présent volume & pour l'index des noms propres comme pour les notes jointes aux sonnets inédits, il a fourni de précieuses indications.

Avant de terminer cet avertissement, il me reste à exprimer à M. Louis Greil, de Cahors, mes plus vifs remerciements pour les communications qu'il a bien voulu m'adresser au sujet de la famille de Magny. Il m'a de la sorte mis à même de montrer l'enfant de Cahors sous le poète ami de Ronsard & de du Bellay, & de compléter par quelques traits intimes une figure littéraire.





VIE D'OLIVIER DE MAGNY

PAR GVILLAVME COLLETET.

E poëte eut pour fon lieu natal celuy-là mefme de Clement Marot & de Hugues Salel; je veux dire la ville de Cahors en Quercy. De toute cette grande & fameufe brigade des poëtes françois qui florirent fous le regne de Henry fecond, il n'y en a point, à mon advis, après Ronfard, du Bellay & Remy Belleau, qui egallent dans la poefie Lyrique cet excellent poëte. Il avoit eu pour maiftre, dans ce docte exercice, Hugues Salel, & eut pour rivaux tous les bons efprits de fon fiecle. Ronfard le loue en plusieurs endroits de fes œuvres, & du Bellay, Baïf & Pasquier ne l'oublent pas dans les leurs. Notamment, le premier dans fon poëme des Ifles Fortunées, parle de lui de la forte :

*Et là j'aduife vn grand peuple qui fuit
Nofre Magny, &c.*

A la fin de son second livre des poësmes, il luy en adresse deux de fuite, qui tesmoignent assez de la haute estime qu'il faisoit de son merite, puisqu'il se declare ouvertement l'ennemi de tous ceux qui le voudroient attaquer & qu'il prend le soin de le consoler, dans les tracasseries qu'il reçoit de la mauvaïse fortune. Et dans la premiere edition de ses sonnets, il s'en trouve encore un qu'il a dedié à nostre Magny & qui commence ainſy :

*Si je pouuois, Magny, acquerir par la grace
De nostre d'Auanson, &c.*

Du Bellay le confidere comme un de ceux qui ont le plus delicatement exprimé les passions de l'amour, & après en avoir nommé quelques-unes, il parle ainſy, dans ses *Jeux Rustiques*, de son cher Magny :

*Entre lesquels tes vers n'ont pas
Des derniers aduancé leurs pas,
Vers bien dignes que l'on leur donne
Vn jour la plus belle Couronne :
Pour auoir le premier de tous
Chanté l'amour d'vn style doux,
Le traictant non en rude maistre,
Mais ainſi qu'vn enfant doit estre.*

Dans ses *Regrets*, il adresse plusieurs sonnets à Olivier de Magny, qui tesmoignent assez l'estroïcte amitié qui

estoit entre ces deux beaux esprits. J'y en ay remarqué quatre particulièrement, au nombre desquels je mets celui qu'il a adressé à Jean d'Avançon, conseiller d'Etat, & qui commence par ces vers :

*Combien que ton Magny ait la plume si bonne,
Si prendray-je avec luy de tes vertus le soin, &c.*

Mais, à mon gré, un des meilleurs sonnets de du Bellay est celui auquel il fait la peinture de la République de Venise qu'il traite avec un peu plus d'aigreur & de traits satyriques que cet estat fameux & florissant ne merite, & qu'il adresse à nostre Magny, comme au cher confident de ses plus secretes pensées. Ce sonnet commence par là :

Il fait bon veoir, Magny, ces coyons magnifiques...

Et finit par ces mots :

*Mais ce que l'on en doit le meilleur estimer
C'est quand ces vieux cocus vont espouser la mer,
Dont ils sont les cocus & le Turc l'adultere.*

Estienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*, & Claude Binet, dans la *Vie de Ronsard*, Jean de la Peruse & le comte d'Alfinois, dans leurs œuvres, & Maurice de la Porte, dans son *Recueil d'epithètes françoises*, mettent ce poëte dont je parle au rang de ceux qui furent de ce temps là les plus favorisez des Muses, & qui me-

riterent aussy d'en estre les plus favorizez. Hugues Salel qui fut son premier & plus affectionné Mecene, fit tant d'estat de son affection & de sa rare suffisance, qu'il ne desdaignoit point, tout sçavant & tout renommé qu'il estoit, de luy communiquer familièrement tous ses ouvrages, & mesme en mourant de luy en recommander l'edition, charge dont Magny s'acquitta si soigneusement & avec tant de zele, qu'il tesmoigna bien par la publication qu'il fit faire de ses douze livres de l'*Iliade* d'Homere & du commencement du treiziesme & mesme de plusieurs autres poésies de Salel, par les beaux vers qu'il compofa sur sa mort, & par le recueil qu'il fit des vers des autres, que la veritable amitié ne s'enferme pas dans le tombeau, & qu'elle vit encore après la perte de son objet.

Comme son merite le fit justement aimer de Jean d'Avanfon, conseiller du Roy en son conseil d'Etat, qui estoit en ce temps-là un des puissants protecteurs des Muses & de leurs favoris, ce que l'on voit dans les œuvres de Magny & mesme dans celles de Ronfard & de du Bellay, ce fut aussy par la faveur & par les bienfaits de ce rare homme qu'Olivier de Magny fut connu & estimé du Roy Henry II & qu'il fut receu au nombre de ses secretaires. Le premier volume de ses poésies qu'il publia, fut celuy qu'il intitule : *Les Amours d'Olivier de Magny Quercinois*, imprimés à Paris, l'an 1553. Il le desdia à son protecteur & maistre Hugues Salel, abbé de S. Cheron. Tous les fameux poètes de son siecle, Jodelle, Ronfard, Baïf, Dorat, Navieres, Belleau & quelques au-

tres compoferent des vers non-feulement en l'honneur de cet autheur, mais encore de cette jeune dame qu'il aimoit sous le nom de Castianire, & de laquelle il fit graver le portrait à l'entrée de cet ouvrage. Il contient environ cent sonnets amoureux & plusieurs odes de divers sujets, qu'il adresse à sa maistresse & à ses amys. Voicy le commencement du premier sonnet :

*Qui le croira, bien qu'en vers ie l'escriue,
Que pour mon mal difficile à celer
Vn ardent feu se voie estinceler.
Dans la froideur d'une glace si viue.*

Qui voudra voir le reste, peut avoir recours à ce livre amoureux, qu'il commence pas le sonnet suivant qui a je ne sçay quoi de noble & de relevé :

*Du train poudreux de ta course subite.
Ou d'un tel vol qu'on ne puisse esgaler,
Va, liure mien, galoppe ou tranche l'air
Cornant partout les lois de mon merite.*

*Aux plus lointains montre à nud ma Carite,
Braue sujet de ton riche parler,
Et le beau feu qui me vint affoler,
Si que rauy temps & mort je depite.*

*Salel, Murat, Nauieres & Maumont,
Qui à longs traits boient au double mont
De la docte eau dont les Sœurs nous debondent,*

*Puissent ainfi te voir heureusement,
Tant qu'au grand bruit de leur sain jugement
Antres, prez, bois & riuages respondent.*

A la fin de ce volume, il y a un petit recueil de vers françois de Hugues Salel, la plupart desque's font de^s chapitres d'amour, à l'imitation des Italiens. Par l'avertissement au lecteur, qui est à l'entrée de ce livre, il paroist evident qu'Olivier de Magny fut, en sa jeunesse, domestique de Hugues, ce fameux & celebre prelat.

Le second livre de sa façon, que Magny publia, contient un long Hymne sur la naissance de cette illustre princesse, Marguerite de France, fille du Roy Henry II, quelques sonnets & quelques autres vers Lyriques, le tout imprimé à Paris, l'an 1553. Le libraire, par un advertissement au lecteur, luy promet un livre d'odes & les *Vestales* d'Olivier de Magny. Pour ce livre d'odes, il fut imprimé depuis, mais quant à ces *Vestales*, on ne sçait ce qu'elles font devenues, & si elles ont esté brulées de leur propre feu.

Son troisieme volume de poésies, s'appelle *Les Gayetez d'Olivier de Magny*, imprimées à Paris, l'an 1554, & dédiées à cet homme fameux, Pierre Paschal, gentilhomme du bas pays de Languedoc, le plus cher & le plus intime de ses amys, comme il le paroist par la lecture de ce livre & des autres livres du mesme poëte. C'est un agréable recueil de vers lyriques, adressé aux bons esprits de son siecle, & à ses meilleurs amys. Comme il est dans toutes les justesses de son temps, je

ne doute point qu'il ne fut reçu avec l'applaudissement universel des doctes & l'admiration des moins sçavants.

Son quatriefme livre s'appelle les *Souspirs d'Olivier de Magny*. Il fut, comme tous les autres volumes, imprimé à Paris, l'an 1557. C'est un ramas de sonnets d'amour, de morale & d'investive, fait par l'auteur, les uns en France & les autres en Italie, lorsqu'il y suivit son Mecene, Jean d'Avanfon qui y fut en ambassade de la part du Roy. Il y a des sonnets qui pourraient estre enviés de nos poëtes les plus délicats, s'ils en avoient la cognoissance. De moy, il faut que j'advoue qu'il y en a là qui ne me plaisent pas seulement, mais qui me ravissent. Je mets en ce rang celuy qu'il adresse à Jacques Tahureau, sur le sujet de son Admirée. Il commence ainly :

*Miraculeux esprit que nostre siecle admire
Pour admirer si bien l'admirable beauté,
Ainsi puisse l'Amour amollir la durté
De ta belle admirée où la beauté se mire.*

Je m'admire moy-mesme en venant à te lire. &c.

Je mets au mesme rang celuy-cy encore :

*Inutile desir, interdite esperance,
Cauteleuse pensée & vouloir aueuglé,
Larmes, plaintes, souspirs & tourment desreglé,
Donnez ou paix ou treue à ma longue souffrance...*

Et le reste qui marche du mesme air. Mais ce feroit estre ennemy de sa réputation de passer sous silence le suivant, qui fut si longtemps l'entretien de la Cour, des curieux, & que les plus habiles musiciens du siecle, comme Orlande, le Jeune & plusieurs autres mirent en musique comme à l'envy. Je l'infereray icy tout entier, tant pour l'estime que son siecle en a fait que pour tesmoigner au nostre qu'il n'est pas le seul fertile en pensées & capable du beau tour & de la belle chute dans les sonnets. C'est le dialogue touchant d'un amant & du vieux nocher Caron :

L'A. Hold, Caron, Caron, nautonnier infernal!

CA. Quel est cest importun qui si pressé m'appelle?

L'A. C'est l'esprit exploré d'un amoureux fidelle

Qui pour tousiours aimer, n'eut iamais que du mal.

CA. Qui cherches-tu, dy moi? L'A. Le passage fatal.

CA. Quel est ton homicide? L'A. O demande cruelle!

*Amour m'a fait mourir. CA. Iamais dans ma nacelle
Nul suiét à l'amour ie ne conduis à val.*

L'A. Mais de grace, Caron, reçois-moy dans ta barque.

*CA. Cherche un autre nocher; car ny moi, ny la Parque,
N'entreprenons iamais sur ce maistre des Dieux.*

L'A. J'iray donc maugré toy; car j'ay dedans mon ame

*Tant de traits amoureux, tant de larmes aux yeux,
Que ie seray le fleuve, & la barque & la rame.*

Le cinquième & dernier volume de ses poésies est à mon gré aussi relevé par dessus les autres que les autres l'étoient au dessus des vers bas & rampans de son siècle. Il est divisé en cinq livres d'Odes, que je dirois volontiers toutes belles & toutes éloquentes, si ce n'étoit point témoigner trop de passion pour un auteur qui vit presque le berceau de notre langue & qui ne la crut pas de son temps en un état de perfection, comme en effet elle ne l'étoit pas encore.

Mais, comme dans un parterre de fleurs, il y en a toujours de plus belles & de plus éclatantes que les autres, parmi toutes ces riches pièces de poésies, il se rencontre des odes qui l'emportent de bien loin sur le reste. L'ode de la Justice qu'il dedie à son Mecene, en faveur de Pierre Paschal, son amy, est une des plus belles & des plus poétiques, & l'on peut dire qu'elle peut passer pour un hymne excellent & parfait de la Justice. En voici le commencement :

*L'Ocean de ses fieres Ondes
La terre encor' n'environnoit,
Ny ses lumieres vagabondes
Le Dieu du iour ne ramenoit,
Sa sœur ne voiloit point sa face,
Quand du chaos la fiere masse
Enferroit dedans sa rondeur
Les semences & la grandeur
Et les accords de toutes choses,
La nature & ses faits diuers*

*Et l'image de l'Vniuers
 Dans son sein peste mesle encloses.
 Mais depuis que la main diuine,
 D'yne diuine affection,
 De cette immobile machine
 Eust brisé la confusion,
 Et que le feu, la terre & l'onde,
 Le ciel & les membres du monde
 Furent de son ventre arrachés,
 Les Astres alors attachés
 Par le grand Dieu dans son grand temple,
 Darderent leur feu rayonné
 Sur l'homme nouuellement né
 Que ce Dieu fit à son exemple.*

Le reste va de la mesme force, & cette force me semble si belle, qu'osté quelques termes antiques qui s'y rencontrent, j'oseray dire que je n'ay rien veu de mieux dans tout ce que ce siecle a produit.

Je mets en ce mesme rang l'ode ou hymne de Bacchus, qui esgale, ce me semble, toutes celles de l'antiquité & toutes les pieces modernes qui ont traité le sujet des Bacchanales. J'en ai composé une autrefois sur ceste mesme matiere : mais quoyqu'elle ait eu l'approbation de la republique lettrée, si est ce que je l'estime bien au-dessous de celle de cet excellent poëte duquel j'ay fait mesme autrefois mes souveraines delices. Ce beau livre d'Odes fut imprimé à Paris, chez Wechel, l'an 1559.

Olivier de Magny mourut environ vers ce temps-là, suivant mes conjectures; c'est-à-dire peu après qu'il eust esté receu secretaire du Roy Henry second, par la faveur & les bienfaits de son Mecene, qui regreterent esgallement la perte d'un si excellent homme dont la vie aurait donné la naissance à bien d'autres ouvrages, pour sa gloire & pour celle de sa patrie.







NOTICE.

LA famille de Magny était italienne, elle vint s'établir à Cahors après la retraite des Anglais. L'évêque Antoine I^{er} d'Alleman (de 1466 à 1475), avait pour elle beaucoup de considération & la pourvut d'un office de notaire. On trouve en effet un Michel de Magny notaire en 1483 & un autre nommé Jean de Magny en 1493.

Ce court préambule est extrait de l'*Histoire manuscrite du Quercy*, par Lacoſte (xvii. 31.), & il doit être accompagné de quelques explications.

Vers le milieu du xiii^e siècle des banquiers lombards vinrent s'établir à Cahors autour d'une place qui a pris & longtemps gardé le nom de Place au Change. Selon toute probabilité, un aïeul de Magny faisait partie de cette colonie & ce fut en récompense de services rendus à l'évêque de Cahors, prince séculier du pays, & forcé d'entretenir des soldats pour sa défense, que le banquier lombard fut pourvu d'un office de notaire.

M. Greil, possesseur d'un inventaire des effets du col-

lège de Saint-Etienne de Rhodéz, dans lequel se trouve mentionné un acte du 13 novembre 1333 (cote 70), signé Magni, incline à croire que Bertrand de Cardail-lac, évêque de Cahors de 1325 à 1368, aurait été plu-tôt qu'Antoine d'Alleman, le protecteur de la famille de notre poète. Cette hypothèse qu'il convient d'opposer à l'affirmation de Lacoſte, est moins ſolidement établie, car elle est fondée ſur l'existence d'un acte iſolé, tandis que l'opinion contraire s'établit ſur un grand nombre de tranſactions ſignées de notaires du nom de Magni & portant la date de 1479 à 1542. (Inv. cité, cotes 402 à 421.)

Independamment des parents d'Olivier de Magny mentionnés plus haut, M. Greil a ſigné, en 1605, un François Magni procureur à la Cour préſidiale & en 1640, un Pierre Magni propriétaire du château de la Tauge, aujourd'hui la Tauche, paroiſſe de Cefach. Ce château appelé *Lou Caſtel de Magny* existe encore & les ſouterains conſiderables qui en dépendaient, ſub-ſiſtent en partie.

Parmi les poètes qui ont vanté le mérite d'Olivier de Magny, Baif s'est montré aſſez ſobre. Cependant les *Epigrammata* d'Eſtienne Forcadel (Lyon, 1554, p. 108) renferment du chantre de Meline, *ad Ol. Magnium*, une odelatine très-flatteuſe pour le jeune poète. Ronſard eſt allé plus loin, il s'eſt poſé d'abord en ami puis en ſolliciteur. Colletet dans ſa *Vie de Magny* a choiſi le dernier aſpect en rappelant ces vers du Cigne Vendomois :

*Si ie pouuois Magny acquerir par la grace
De nostre d'Avanfon quelque faueur de celle
Qui de cent mille noms pour ses effects s'appelle
Et qui change trois fois diuerfement fa face,
Près les iardins d'Anet, dans vne belle place
Le peindrois ses honneurs, d'vne lettre immortelle
Et tous les puiffans dieux qui marchent apres elle,
Quand la trompe à son col elle court à la chaffe,
Le peindrois d'autre part, mais d'vne autre façon
Comme vn nouveau Phæbus, le feigneur d'Avanfon
Des Mufes conduifant la neuuaine céleste (1).*

Par l'appui de Magny, Ronfard obtint la faueur de Jean d'Avanfon, mais il ne réuffit point à capter les bonnes grâces de Diane de Poitiers. Il fe vengea de l'indifférente par deux fonnets. Dans le premier, il déclare que la poftérité s'étonnera de ne pas trouver les éloges de Ronfard parmi les louanges prodiguées à Diane. Revenant vne feconde fois à la charge, il tenta de triompher de la froideur de Diane & lui propofa pour modèle la bienveillance du roi pour les poètes. Phœbus, difait Ronfard :

*Phæbus aime les vers comme roy des poètes,
Et Diane eft fa fœur; donc fi fa fœur vous eftes,
Aymeꝝ les feruiteurs de Phæbus, vofre frère (2).*

(1) Ronfard. Edition Blanchemain. Paris, I, 425.

(2) Ronfard. Ed. Blanchemain. V, 331.

Toutes ces exhortations laissèrent Diane insensible. Femme politique avant tout, la Duchesse de Valentinois avait une autre raison de manifester peu de sympathie pour les poètes. Elle avait été l'objet des épigrammes les plus outrageantes à l'époque où elle devint la maîtresse du deuxième fils de François I^{er}. Les plus modérées sont écrites en latin et donnent à juger du reste (1).

Malgré sa déconvenue & quelque jalousie contre Olivier de Magny, qui était bien accueilli de Diane de Poitiers, Ronfard eut toujours en grande estime le talent de son rival. Claude Binet nous a donné, d'après Ronfard, sa classification des plus excellents poètes du XVI^e siècle. Au premier rang se trouvent Baïf, du Bellay, Jodelle, Belleau, Pontus de Tyart & Dorat. Immédiatement après ce groupe viennent Pasquier & Olivier de Magny.

(1) On lit dans les *Hendecasyllabes* de Jean Voulté (Paris, Sim. Collines, 1536) :

IN PICTAVIAM ANVM AVLICAM.

Empto quæ faciem colore pingis,
 Quæ ornas dentibus os tuum paratis,
 Quæ cœlas capitis nives, redempto
 Crine, vt te iuuenes sequantur, ipsa
 Stulta es, non trahit esca ficta prædam,
 Emas, consilium sequata nostrum,
 Cunnum, vel minimo annulo minorem,
 Ne viuam, nisi quos voles habebis.

Pafquier se livre à son tour dans les *Recherches de la France*, VII, 7, à l'énumération suivante :

« ... Vous eussiez dit que ce temps là estoit du tout consacré aux Muses : Vn Pontus de Tiart, Estienne Iodelle, Remy Belleau, Jean Anthoine de Baif, Jacques Tahureau, Guillaume des Autels, Nicolas Denifot, qui par l'anagramme de son nom se faisoit appeler comte d'Alfinois, Louys le Carond, Olivier de Magny, Jean de la Peruse, Claude Butet, Jean Pafferat, Louys des Mafures qui traduifit tout le *Virgile*, moy-même..... »

C'est en 1547 que Magny recommandé à Hugues Salel par l'évêque de Cahors, devint le secrétaire de l'aumônier de François I^{er}, & qu'il aida son protecteur dans la révision de la traduction des dix premiers livres de l'*Iliade* d'Homère. C'est à titre de secrétaire intime de l'abbé de Saint-Chéron que Magny assista au commencement de l'année 1549 à la lecture que Lancelot de Carle fit devant le Roi du prologue de la *Franciade* de Ronfard. Ces particularités révélées par la dédicace de la traduction des XI^e & XII^e livres de l'*Iliade* (Paris, Sertenas, 1554) à Jean d'Avançon & par une ode à Lancelot de Carle, sont confirmées par les termes suivants de l'épithaphe latine composée pour Hugues Salel par Pierre Paschal :

« Hugoni Salellio Cadurco qui ex regia mortuo Fran-

cisco ut se totum otio & doctrinæ dederet Carnutum venit ubi aliquot post annos diurno & mortifero morbo affectus de vita placide & constanter decessit. Anno a salute mortalibus restituta M. D. LIII. Vixit an. XLIX. men. vi. »

Par ce qui précède, on peut sans être téméraire conjecturer que pour ses adieux à la Cour de France, Hugues Salel écrivit le chant poétique dont nous avons donné un extrait dans la notice des Amours d'Olivier de Magny.

Il reffort également de certains passages des poésies d'Olivier de Magny que le jeune poète suivit son protecteur dans sa retraite. La traduction des dix premiers livres de *l'Iliade* revue & corrigée fut alors mise à l'impression, chez Estienne Groulleau (in-8 de 183 feuillets, non compris le titre au verso duquel se trouve un sonnet d'Estienne de Navières), du vivant de l'auteur; mais elle ne fut terminée qu'en 1555.

Après la mort d'Huges Salel qui laissait son secrétaire sans protecteur, Magny, dans l'espoir de s'attirer les bontés du roi, mit au jour son Hymne sur la naissance de la fille de Henri II. Cette tentative demeura vaine. Alors, selon le vœu de Salel à son lit de mort, Olivier de Magny chercha parmi les grands de la Cour un personnage qui voulût bien se charger de présenter au roi la traduction posthume des xi^e & xii^e livres de

l'Iliade (1). Jean d'Avanfon, maître des requêtes de la maison du roi, petit-neveu par alliance de l'évêque de Cahors, Antoine I^{er} d'Alleman, agréa les sollicitations d'un poète qui paraissait faire office d'exécuteur testamentaire plutôt que métier d'ambitieux. La bonne grâce d'Olivier de Magny lui valut une double faveur, celle qu'il demandait ouvertement & celle dont il avait le secret désir.

Ces détails peu connus sur la vie de Magny sont tirés des pièces qui accompagnent l'édition originale de la traduction des XI^e & XII^e livres de *l'Iliade* (Paris. Vincent Sertenas, 1554, in-8, de 72 feuillets non chiffrés. tit. comp. avec privilège du 25 juillet 1553). On lit notamment dans ce rarissime petit livret ces vers de François Charbonnier :

*Magny, ta perte
Est presque déjà recouverte
Par l'appuy de mon d'Avanfon
Qui partout te vante & te prise.*

(1) Hugues Salel avait pris l'habitude d'offrir à François I^{er}, sur vélin blanc, avec reliures aux armes royales, les parties manuscrites de sa traduction d'*Homère*. Cette coutume d'hommage affirmée par Olivier de Magny, dans la dédicace de la version originale des XI^e & XII^e chants de *l'Iliade*, s'est trouvée récemment établie par la mise en vente du manuscrit des V^e & VI^e livres de *l'Iliade* présenté au Roi vers 1530. (Voir le *Catalogue de la Bibliothèque Firmin Didot*. Paris, Labitte, juin 1878, n^o 41.)

C'est à compter de la fin de 1553, que commencent les années de voyage d'Olivier de Magny en Dauphiné & en Italie. De ce temps-là seulement datent aussi les séjours du poëte à Lyon parmi les courtisans de Louise Labé & la passion inspirée puis ressentie par la Belle Cordière. Dans cette revue rapide des incidents qui composent la biographie d'Olivier de Magny, nous ne reviendrons pas sur les rapprochements déjà faits entre les poésies de Louise Labé & les vers du plus séduisant de ses adorateurs (1). Les points de contact abondent, les questions & les répliques se juxtaposent sans effort, & dans la similitude voulue des idées, dans la recherche des mêmes expressions, apparaît l'influence indéniable de l'amour partagé.

D'Avançon passa trois années en Italie, de 1554 à 1557. Pendant ce temps Olivier de Magny revint plusieurs fois en France, chargé de missions diplomatiques pour Diane de Poitiers, mais il lui arriva au retour de son protecteur de recevoir d'autres messages relatifs à l'encaissement des tailles extraordinaires levées pour le Roi. C'est à des voyages de ce genre que Magny fait allusion dans les vers suivants où il énumère à d'Avançon les régions qu'il parcourt.

(1) Magny avait environ 26 ans quand il fut admis dans le cercle de Louise Labé, plus âgée que lui de quelques années à peine. Indépendamment de son esprit & de ses agréments personnels, le jeune poëte avait encore l'avantage de grandes relations dans les lettres & à la cour. A tous ces titres, il devait provoquer un vif intérêt.

*Ce pays Limosin,
Ce Perigord, cet agenois voysin
Et ces pays par lesquels en grand peine
L'humble devoir de ma charge me mène.*

..... *Pleust-il à Dieu ce dis-ie que ie visse
Mon cher seigneur pour luy faire service,
Soit deffous luy quelque chose escriuant
Soit apres luy au Conseil le suyuant (1).*

Voici pour la confirmation des vers du poète, l'extrait d'une lettre du cardinal d'Armagnac au Roi (2).

« Sire,

« Le secretaire Magny, present porteur, nous vint trouver le viii^e de iuing, avec voz lettres de l'vnziesme may, pour solliciter l'aduancement des deniers des emprunçts de ceste generalité de Rouergue, à quoy il s'est fort dextrement employé pour le temps qu'il y a demeuré, ayant peu clairement congnoistre l'affection & bonne volonté que les gens de ce pays ont à l'heureux fucez de vos affaires, & combien ils font devotz à dependre leurs biens & leurs vies au service de Vostre

(1) *Epistre à M. d'Avançon. Odes I. 150.*

(2) Ce document important a été publié ainsi qu'un grand nombre d'autres lettres de même valeur, par M. Tamizey de Larroque, dans le tome cinquième de la *Collection Méridionale*, avec une introduction & des notes qui mettent dans tout le relief qui lui est dû la haute personnalité du Cardinal d'Armagnac.

Magesté. Aussi, Sire, il a veu devant ses yeulx l'occasion des infinies plainctes & pitoyables doléances des habitans de ces pays lesquelles sont telles qu'il est impossible de n'en avoir compassion (1).

« Quercy ne faudra se mestre en son debvoir, ayant été advisé que le dît de Magny en s'en retournant passerait par Cahours pour en faire la sollicitation (2). »

Moins d'un an après cette lettre qui porte la date du 11 août 1558, Olivier de Magny fut nommé secretaire du roi. Il conserva cette charge jusque vers le milieu de l'année 1561 (3). Bien qu'à ce moment la carrière

(1) Le Rouergue était alors dévasté par la peste & les habitants qui vivaient inactifs & isolés par crainte de mort, laissaient les récoltes se perdre sur pied.

(2) Magny avait à réclamer de son pays natal dix mil escus pour l'extraordinaire des guerres. La contribution totale de la généralité comprenant le Rouergue, le Quercy, Cumenge, Riviere, Verdun, Saint-Girous & Bigorre, s'élevait à trente mille écus.

C'est en cette circonstance que notre poète se lia avec Berenger Portal, général des Finances, en la généralité de Toulouse. Voir les *Odes*, tom. II de notre édition, page 32.

(3) La découverte des sonnets inédits de Magny nous ayant naturellement imposé toutes les recherches propres à justifier leur authenticité, nous avons dû recourir de nouveau à l'*Histoire de la Grande-Chancellerie* de Tessereau, & il ne nous en coûte pas de reconnaître que Victor Brodeau remplaça feu Olivier de Magny comme secrétaire du Roi le 31 juillet 1561 & non 1560, comme une erreur de lecture nous l'a fait dire dans la notice placée en tête des *Odes*.

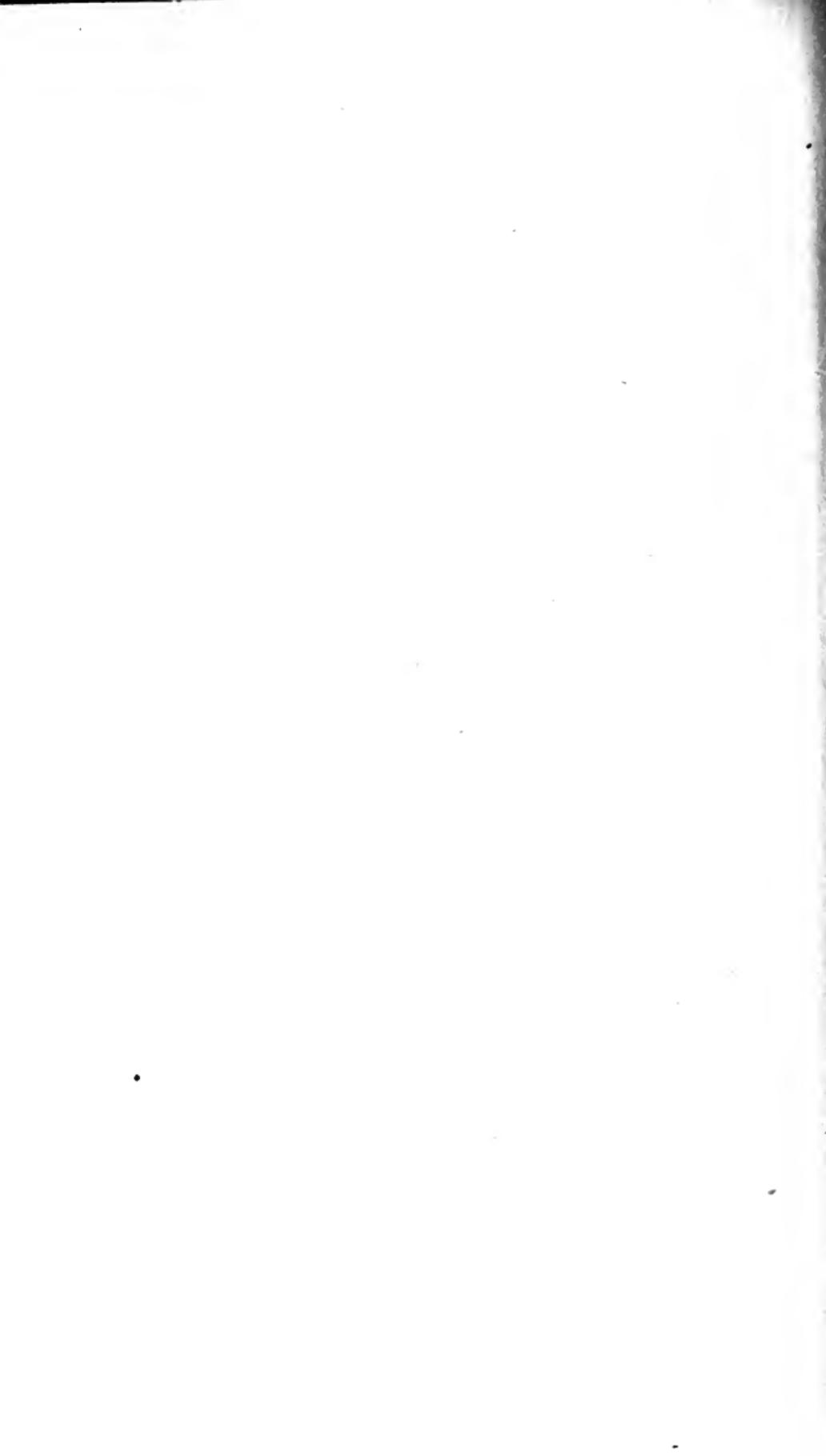
littéraire du poëte parût terminée, il avait comme Ronfard & Baïf écrit des vers sur l'institution du prince pour le roi Charles IX appelé à la couronne par la mort de son frère. On ne connaissait jusqu'à présent que l'hymne de Ronfard sur ce sujet, les sonnets de Magny viennent heureusement compléter l'œuvre du concours. Ils montrent chez le poëte le renouveau d'une inspiration dont les premiers témoignages se font manifestés dans certains sonnets des Souspirs & dans les stances sur la mort du pape Jules III.

La pensée s'est assombrie; mais elle a acquis de la hauteur & de la précision. C'est par un memento complet des devoirs du prince envers le peuple que Magny a mis fin à sa vie de poëte. Peut-être même ce dernier ouvrage, d'un esprit aimable, en veine de remontrances, a-t-il contribué à l'éloigner de la cour. Une telle conjecture n'offre rien d'improbable si l'on se rappelle que, suivant Lacoſte (1), Olivier de Magny mourut à Cahors & qu'il fut inhumé dans l'église de Notre-Dame de la Daurade, vis à vis de laquelle était la maison paternelle.

E. COURBET.

(1) *Hist. manif. du Quercy* (XVII, 32).





HYMNE
SUR LA NAISSANCE
DE
Madame Marguerite de France,
FILLE DV ROI TRESCHRESTIEN HENRY,
en l'an 1553.
PAR OLIVIER DE MAGNI
QVERCINOIS,
avec quelques autres vers Liriques de luy.



AVEC PRIVILEGE.
Au Palais à Paris par Arnoul l'Angelier,
au second pillier de la grand salle.
1553.

A U R O I.

SONET.

CVEILLANT les fleurs des Grecs plus accomplis
Sous ton Salet le bien aimé des Graces,
Et gallopat par fes diuines traffes,
l'ai façonné de cét Hymne les plis :

Pour derrider le foin dont tu remplis
Ton cœur vaillant, cependant que tu brasses
Mille appareils pour domter les menaffes
De l'ennemi des saintes fleurs de liz.

Ici verras comme le ciel apreste
Mille lauriers pour couronner ta teste,
Ia le trainant en ta France abatu.

Là les trefors que prodigue, il nous liure
Faifant çà bas cette Princeffe viure
Qui prend de toi fon fang & fa vertu.





H Y M N E

SVR LA

NAISSANCE DE LA FILLE DV ROI,

en l'an 1553.

PAR OLIVIER DE MAGNI

QVERCINOIS.

 *l quelque fois le troupeau des neuf seurs
M'a fait gouter ses diuines douceurs,
Hâtant le train de ma tardiue course
Pour aborder d'Hippocrene la source ,
Et si les vers que i'ai deia trassés
Sont d'vn bon œil receus & careffés,
Même de ceus, de qui la gloire arriue
Bruiant leurs noms de l'vne à l'autre riué :
C'est à ce coup qu'autrement agité
Faut galopper à l'immortalité,*

*Puis qu'à ce coup l'Enthufiasme renflame
Plus viuement le plus chaut de mon ame,
Et qu'à ce coup la grandeur de mon Roi
Doit receuoir conoiffance de moi.*

*Sonner ie veus d'vne nouvelle trompe
L'honneur, le bien, l'allegrefse, & la pompe
Que largement la France a répandu
En ce beau iour, ce beau iour attendu,
Ie dy ce iour, auquel le ciel non chiche
De fes tresors, nous donne le plus riche,
Ie dy ce iour, auquel les plus grans Dieus
Nous ont versé le parfait de leur mieus,
Enrichiffans d'vne Perlette blonde
L'espace entier de ceste masse ronde.*

*O saint harpeur, Apollon Grynien,
Le guide & chef du cœur Aönien,
Qui fais trembler des autres Dieus le reste
Lors que tu vas par le palais celeste
De Iupiter, fauorife à mes vœus,
Si qu'à iamais noz enfans & neueus,
Chantent mon nom, & conoiffent ornée
Par mes escriis cette Princeffe née.*

*Le grand flambeau qui depart nostre iour,
Luysoit deia dans le doré seiour
De l'Animal, qui sur sa toison belle
Porta iadis les enfans de Nephele.*

Dont les coustaus, & les bois languiffans
 Se reffentoient gaiement floriffans.
 Et ia les flancs de la terre solide
 Sentoient l'ardeur qu'il dardoit par le vuyde,
 Dont le pafteur contrainct se retiroit,
 Oû plus à gré Zephire foupiroit,
 Trompant fes raiç, qui ne le peuuent teindre :

Quand ce grant Dieu, ce Dieu qui peult ateindre
 Du puiffant trait de fon foudre aiguifé
 Tous les endrois du globe diuifé,
 Tenant en main fon grant feptre d'iuoire,
 Fit affembler en fon trofne de gloire
 Le train facré de tous les autres Dieus,
 Puis ferenant & fon front & fes yeus
 Tourné vers eulx leur dit en cette forte :

La n'est befoin ô diuine cohorte
 Perdre vn long tans à vous ramenteuoir
 Ce que iadis le tans vous a fait voir,
 Nul d'entre vous l'excellance n'ignore
 De ce grant Roi qui noç temples decore,
 De ce grant Roi qui la baffe rondeur
 Voire noç cieus remplit de fa grandeur,
 Ce grant FRANÇOIS qui redora la France,
 La netoiant de l'ingrate ignorance,
 Et dont le bruit & le nom durera
 Tant que ce tout par moi fe regira,
 Et tant encor' que ie pourrai fans peine

*Vous, & ce tout, suspendre de ma Cheine.
 Chacun de vous se ramentoit assés
 Quand il luy plait des siecles ia passés,
 Mais du futur rare est la conoissance,
 Et c'est pourquoy, preuoiant la naissance
 Qui doit en bref les François bien-heurer,
 Dieus immortels, ie vous veus declairer
 Le iugement qu'en cét endroit ie donne,
 Suyuant celuy que le destin ordonne.*

*Au temps émeu que l'Aigle rauissant
 Fondre youdra sur le Liç florissant,
 Pour se vanger de celle extreme perte
 Qu'il a deux fois honteusement soufferte,
 Couuert de crainte, & dépoillé d'honneur,
 Par le fier bras, la vaillance & bonheur
 D'vn Roi HENRI, qui les autres surpasse
 Dautant que l'or tous les metaus efface,
 Et que des feuz qui treluyfent ça-hault
 Le blond soleil est le plus cler & chault.*

*En ce tans dy-ie vne fille doit naitre
 Fille à ce Roi, des autres Rois le maistre,
 Pour qui orner ne sera suffisant
 Le rare don de maint Astre luyfant,
 Car il conuient suyuant sa destinée
 Qu'el' soit encor' par nous autres ornée,
 Il nous conuient à chacun auiser
 Quelque presant pour la fauoriser.*

Quant à ma part ie refous qu'en sa face
Flamboiera cette immortelle grace
Qui son Aieul saintement decora
Et qu'en son front la splendeur reluyra
Qui fait flamber par le bas Hemisphere
L'heur & le nom de sa diuine mere,
L'autre Iunon qui commande aux François.
Ie veus encor que des sons de sa vois,
Propre à domter l'animal plus farouche,
Coule le miel par l'aymant de sa bouche,
Ou du nectar ressemblant à celui
Qui sort des chants de sa Tante aujourd'hui,
La sœur du Roi, celle grand MARGVERITE
A front du ciel par ses vertus écrite,
De qui l'honneur & la virginité
Tient le plus saint de la diuinité.
Ie veus encor qu'à son Frere elle semble
D'esprit, de meurs, & de graces ensemble,
Mais par sus tout, de clemence & douceur.
Ie veux aussi qu'elle semble à sa seur
Bien qu'elle soit en ses beautez vnique,
Soit du portrait de sa forme angelique
Ou du pouuoir qu'elle cache en ses yeus,
Ainçois plus-tôt deux estoilles des cieus.
Qu'el' semble encor' au grant HENRI son pere
De vigilance & de fortune prospere.
Car luy armé d'indomtable fureur
Vaincra bien-tot ce pariure Empereur
Qui cuide en vain par l'effort d'vne guerre

*Faire butin des tresors de sa terre,
 Mais ia deia ie le voi surmonté
 Ie voi rempli le Croissant argenté,
 Ie voi HENRI ce magnanime prince
 Se reiouyr veinqueur en sa prouince.
 Ie voi deia les despoilles qu'il pand,
 Ie voi son nom, & son bruit qui s'epand
 Du Scythe blanc, iusqu'au riuage more,
 Et de Tethys, iusqu'au sein de l'Aurore,
 Sans que son cours on lui puisse borner.*

*Voilà les dons, dont il me plait orner,
 Troupe de Dieus, ceste ieune Princesse
 Qui maintes fois dedaignant la paresse
 Prendra le luth, & dessus chantera
 Maint docte vers qu'elle composera,
 Fauorisant par ces graces infuses
 Les nourrifsons de mes filles les Muses.*

*Aussi le chef de ce sacré troupeau,
 La rauira sur le double coupeau,
 Pour alumer en sa chaste poitrine
 La sainte ardeur de la fureur diuine.*

*A-tant se teut le Pere tout puissant
 D'vn roide bras son septre brandissant,
 Et, chatoillé d'vne allegresse viue,
 Croulant son chef d'vne fuyte tardiue,
 Pour confermer ce qu'il auoit predict.*

*Phebus apres le premier respondit
 Ensemantant d'une main liberale,
 Mille autres dons sur la Nymfe roiale.
 D'ordre suyuant choisirent tous les Dieus
 Les rarités qui resident aus cieus
 Pour l'embellir, & prodiguer en elle
 Les plus beaux dons de la grace eternelle.*

*Tandis ça bas notre Roine sentoit
 Que l'enfançon qu'en son ventre portoit
 Vouloit sortir pour voir notre lumiere,
 Et ia les traits de l'angoisse premiere
 L'auoient ateincte au plus vif de son sein,
 Deia ses criz, & son œil & sa main
 Tendoient au ciel sentant l'heure voisine
 Pour implorer le secours de Lucine:
 Et ia voici son torment absanté,
 L'aïse reprins, & l'enfant enfanté.*

*En cét endroit, belles Nymfes de Seine,
 Qui frizottés sur son paué d'areine,
 Ou sur l'esmail de ses bors verdissans,
 Les ornemens de voz chefs blondissans,
 S'il est ainfi que voz beautés ie prise
 Aplaudissés l'heur de mon entreprise,
 Et m'enseignez de cét enfantement
 L'heureuse fin, & le commencement.*

Iö, Iö, ie voi ces Nymfes gentes

*Venir vers moi gaiement diligentes
 De leur palais fait de cristal ondé,
 Pour m'accorder ce que i'ai demandé,
 Et rechauffer les desseins de mon ame
 Des aiguillons d'une nouvelle flame.
 Iö, ie voi, ie voi le nouveau né
 Dans vn berceau de lis enuironné.
 Dieu te gard Prince (ò bons Dieus ie confesse
 D'auoir erré) Dieu te gard donc Princesse
 Par qui reuient l'antique fiecle d'or,
 Dieu te gard donc ie te le diç encor.
 Ainsi le ciel se monstre à ta naissance
 Cler & benin, comme par ta presence
 Tu reiouys ce peuple bien heurus,
 Depuis neuf mois de te voir desireus.*

*Ainsi soit grand l'heur de ton horoscope,
 Ainsi bien tôt voies-tu de l'Europe,
 Dominateur mon grand Prince ton Roi,
 Comme humblement ie te iure la foi
 Que tout suget doit iurer & promettre
 Inuiolable à son seigneur & maistre.*

*Quels grans Seigneurs de magesté couuers
 Voi-ie deia tout au tour de ton bers,
 S'esbanoians de voir en ton visage
 De la vertu l'ineffaçable image,
 Et tous ravis de voir si tost noté
 Ton front poly de douce grauité?*

Quelle musique, ainçois quelle fanfare
 Oi-ie deia, qui deia se prepare
 Pour ta venue à chacun annoncer ?
 Quels ornemens fait ta Mere agenser ?
 Quels apareils de pompeuse dorure
 Pour affubler ta doillette charnure ?
 Quelle splendeur sur ta teste reluyt ?
 L'astre cornu qui preside en la nuit,
 Renouellant sa carriere premiere
 Ne darde en bas vne telle lumiere.
 Quels tapis d'or bravement étendus ?
 Quels grans tresors largement repandus
 Voi-ie partout ? ie me trouble & m'égare
 Au seul regard d'vne beauté si rare.

Là donque, Vierge, embrasse ces honneurs,
 Et d'vn trait d'ail bienueigne ces seigneurs
 Puis doucement, de ta leure iumelle,
 Pren le tetin de ta Nourrissse belle,
 T'affriandant de ses chastes apasts.
 Regarde apres tant de ieus, & d'esbats
 Qu'en tant d'endroits gaiement on apreſte
 Pour celebrer cette natale feste.

Le palle ennuy, l'oisiuete, le soin,
 Et la langueur sont repouffés bien loin
 De noz citez, tout le peuple s'assemble
 Pour s'estiouyr gaillardement ensemble:
 Mesme le ciel son front a raboté

*Nous faisant voir d'un & d'autre costé
Le plus serain de sa face azurée.*

*Que faites vous sainte tourbe admiree,
Diuin troupeau qui vous desalterez
Au double mont des flos tant reuerez?
Docte Salel, & toi Carles encore
Que nostre Roi, & nostre France honnore,
Metés à part Homere pour vn peu,
Vous enflammant d'un autre nouveau feu,
Puis de la voix de voz graues bucines
Chantés les loix de ces faueurs diuines.
Et toi, Ronsard, le compaignon des Dieus
Qui fais tonner d'un vers audacieus
Ton nom bruyant de l'un à l'autre pole,
Laisse l'obget qui tes esprits affolle,
Et toi Bellai d'Oliue la beauté,
Pour dire l'heur de cette nouveauté.
Laisse, Baïf, ta mignarde Meline.
Laisse, Gruget, ta guerriere Lucine,
Et toy Maumont, delaisse cettuy-là
Qui de trop d'aise au tumbeau deuala.
Laisse, Muret, l'entreprise auancée.
Laisse, Paschal, ton œuure commencée,
Et toi Iodelle, honneur de nostre tans
Tes vers tragics tristement lamentans.
Laisse Colet ta superbe cronique,
Et toi les poincts de la Matematique
Sauant de Mesme, & vous le Coq, Capel,*

Dorat, Belleau, Denifot, & Moret,
 Faites languir toute œuure deffeinée,
 Si ia deia de cette Infante née
 Vous n'animez l'heureus aduenement.
 Laisse, Hamelin, tout autre empchement :
 Et vous encor des Autelz, & Peruze,
 L'eau du cheual, fils du sang de Meduze,
 Où vous chantés l'amoureuse poison
 L'yn pour soi-même, & l'autre pour l'ason.
 Laisse Nantiac, la broillarde menye,
 Et toi aussi l'autre, vrai Lomenye
 Perce l'oscur de cét antre inconu
 Qui si parfait t'a long tans retenu.
 Laisse Nauiere, & toi gentil Castaigne
 Le chef beffon de la sainte montaigne.
 Laisse, Thyard, le venin dous-nuyfant :
 Toi Vernassal, le tumulte cuyfant.
 Assemblez-vous nouueaus Cynes de France,
 Et de vos vers foudroians l'ignorance
 Perpetuez cette natiuité.
 Chantez des Dieus la liberalité,
 Faites encor' aus plus lointains entendre
 Les saints tresors qu'ils nous daignent repandre.
 Ainsi cellui que Latone enfanta,
 Et le Courier qui ses beufs écarta,
 Pleuuans sur vous leurs biens plus désirables,
 Vous soient par tout, & tousiours fauorables.

Et toi Princesse, aillade mes escri,

*Qui le premier ai de dire entrepris
Le saint honneur que tu faiç à noç Gaules,
Sus le sommet de leurs fortes épaulés,
Et qui premier le mande aux estrangers
Par ce mien chant, qui des ans voïagers
Ne craint les faux, ny de la mort rebelle
Les durs affaus, ny la darde cruelle.
Te prometant de formais ne chanter
Que pour ton nom & ta gloire vanter
Et consacrer à la future race
Le fingulier de ta diuine grace.*





A MONSIEUR

DE CARLES,

Euefque de Riez.

SONET.

LE docte cœur des trois fois trois pucelles,
Se conoissant par tes vers ennobly,
T'a pour son chantre, en la France estably
T'estlargissant ses richesses plus belles :

Puis augmentant ces faueurs immortelles,
De mille encor' dont le ciel est rempli
T'a decoré d'un merite accompli,
Peuplant ton dos de cent plumes isnelles.

Aussi d'un vol haultement tournoiant,
Loin deuant toi l'ignorance fuyant,
Tu pars des bors de ta sainte Gironde :

*Et publiant la grandeur de ton Roi,
Et ses vertus, & le saouir de toi :
Tu le repans doctement par le monde.*





ADVERTISSEMENT

D'ARNOVL L'ANGELIER AV LECTEUR.

AMY Lecteur, parce que l'hymne sur la naissance de la fille du Roi, que j'ai recouré du Seigneur Oliuier de Magni, n'a peu tenir en la premiere fueille de ce liuret, & que j'ai esté contraint de le finir sur le commencement d'une autre : Je l'ai bien fort prié de me donner encore quelques vns de ses vers, pour me garder de faire aucune perte en l'impression des precedans. Ce qu'il a fait, plus (ie t'asseure) pour l'amitié que nous auons ensemble, & pour ne laisser le papier vuide que pour autre volonté qu'il eust de te communiquer ceste addition, iusques à tant qu'il monstre au iour le premier liure de ses Odes & des Vestales qu'il a com-

posées. De quoi i'ai bien voulu t'aduertir auant que passer plus oultre, à celle fin que si tu le trouues precipitant, ou mauuais, tu n'en puiffes accuser que ma seule importunité.

A DIEV.





AU SEIGNEUR

GABRIEL LE SENEVX.

ODE.

TANDIS qu'ardamment alumé
D'un brasier non acoustumé,
l'ourdiç vne nouvelle trame,
Pour voiler la langue & les yeus
Du Simonide iniurieux
Qui menteusement me diffame,
Je veus que ma lyre
Dedaignante l'ire
Qui remplit ses sons
Pour vn tans ne chante,
D'une voix tranchante,
Ces tristes chansons.

Je veus que sa concauité
Retentisse à la grauité
D'une ode autrement fredonnée,
Et que mes soucis endentés
En soient doucement enchantés
Sous le fraiç d'une matinée.

Or' donc que l'aurore
 Tapisse & colore
 Les chams étendus,
 Et que Philomene,
 Dolente, ramene
 Ses cris épanclus,

Ore dy-ie que les ruyfseaus
 Font rouler plus cleres leurs eaus,
 Et or' que les Nymphes mignardes,
 Foulantes les fleurs tendrement,
 Dansent en rond gaillardement
 Au bruyt des sources babillardes,
 Ores que les rozes,
 A demy declofes
 Nous monstrent leur teint,
 Or que le riuaigne,
 Or que le boucaigne
 De rechef est peint,

Bref ores que le ciel nous rit,
 Et que toute chose florit
 Aus raions de la saison neuue,
 Dressons vn complot, qui le soyn
 Renuerse & renuoie si loyn
 Que iamais plus il ne nous treuue.
 Ces amours ardantes,
 Ces peines mordantes,
 Et ces durs ennuys

*Plongeon dans le verre,
Puis couron grand erre
Voir les premiers fruiçts.*

*Là donc, Gabriel, sous l'ombre vien,
Et de ton luc, & moi du mien
Animons vne chanfon douce,
Si bien que les chams & les bois
Soient raviç du son de ma vois,
Et des dous fredons de ton pouce.*

*Bien que ta main sainte
N'ait la gloire atainte
De celle d'Albert,
A qui le bruit donne
La riche courone
Deue au plus expert,*

*Et bien que le ciel ne m'ait fait
Le present d'vn Luc si parfait
Que celui que Carles entonne,
Et qu'il n'ayt adextré mes dois
Comme au Pindare Vendomois
Qui rien que celeste ne sonne,*

*Toutesfois les Graces
Qui monstrent les traces
Pour aller au mieus,
Toutefois les belles
Nous donront des alles
Pour voler aus cieus.*

*Voire si fort nous aimeront
 Qu'au son de noz Lucs danseront,
 Decourant leurs blondettes tresses,
 Or' de leurs vois, or' de leur bal,
 Soit dans des prés, ou dans vn val
 Charmant gaiement noz détreffes.
 Vien donc & te hâte,
 Le seiour nous gate
 Dans ces lieux reclus,
 Sous les freches ombres,
 Ton luc, & mes nombres
 Réiouyront plus.*

*Sus tout n'oublions point le vin.
 Le grand Grec, l'auégle diuin
 Nous ramentoit touiours de boire,
 C'est le vrai baston pour domter
 Le soin, qui nous vient tourmenter
 Iusqu'au plus creus de la memoire.
 Les vins, & les Dames
 Alument nos flames
 D'vn presque apareil,
 Et font que l'œil trouble
 Void d'vn regard double
 Doubler le Soleil.*

*J'ai avec moi les doctes vers,
 Qui remplissent tout l'univers
 Des fureurs de nostre Terpandre,*

*Afin de librement les voir,
En fuyuant les lois du deuoir,
Honorèr l'œil de sa Cassandre.*

*I'ay les vers encore
Dont Ponthus adore
Sa fiere moitié,
I'ai son solitaire
Qui fauche au vulgaire
L'herbe sous le pié.*

*Et pour mieus remplir nos defirs
De la douceur de ces plaisirs,
Et les plonger en la doctrine,
I'ai le grand combat Phrigien
Que mon Salel chante si bien,
Sa Chasse encor' & sa Corinne.*

*I'ai auffi l'Oliue
Qui demourra viue
Immortellement,
I'ai l'œuure diuine
Qui chante Meline
Semillantement.*



A DENIS DVRAND.

ODE.

C'EST IORD'HVI tandis que l'Aurore,
 Titon estant au lit encore,
 Le ciel des Indes émailloit,
 Et que sous le frais de ses roses,
 Au souuenir de mille choses,
 Mon esprit vague traualloit :

La promesse que ie t'ai faite
 Se voulant décourir parfaite
 M'a renflamé d'un dous desir,
 Et m'a fait décrocher ma lire
 Pour dessus fredonner & dire
 Ces vers compaignons du plaisir.

Les biens, Durand, & la richesse
 Qui font hausser la petiteffe
 Se peuuent auoir en tous tans,
 Mais non pas vne amitié ferme
 Qui n'a borné d'un prochain terme
 Ses effets rares & constans.

Les raions d'une amitié sainte
 Offusquent la personne feinte
 Et la font honteuse à iamais,
 Toutesfois ie ne doi point craindre
 Qu'ils puissent nullement atendre
 L'amitié que ie te promés :

Car elle est si clairement seure
 Qu'il n'est possible qu'elle meure
 Ni s'obscurcisse tant soit peu,
 Aussi le ciel l'a faite naitre
 Et veult partout fère apparoitre
 Les clartés de son premier feu.

Reçoi-la, Durand, & me paie
 D'une autre bienueillance vraie,
 Qui n'ait peur des ans voïagers,
 Ni de la mort qui tout moissonne,
 Afin qu'une Ode ie façonne
 Pour le mander aus étrangers.

Tandis puis que l'heure subite
 Ton deslogement precipite,
 Adieu, Durand, iusqu'au reuoir,
 Tu t'en vas, éloigné d'enuie,
 Cherchant le repos de ta vie
 Cuillir les fruis de ton espoir.

Tu t'en vas heureux, & me laissés

*Au milieu de mille tristesses
Malheureusement combattu,
Toujours pinsé de la tenaille
De cette enuieuse canaille
Qui ne hait rien que la vertu.*

A GVILLAVME TRVGVET.

ODE.

DONQUE l'ardeur qui m'enflame
S'esteindra dedans mon ame
Pour ton depart arresté?
Donque nôtre amitié fainte
Receura la dure atteinte
De cette infelicité?

Plustôt le grand Dieu s'apreste
Pour me foudroier la teste
Du feu vangeur de ses dars,
Plustôt le ciel se mutine,
Couuoiteux de ma ruïne,
M'assaillant de toutes pars.

*Soit que ta presence suyue
Le front ridé de la riue
De ton fleuve Bourdelois,
Ou soit que tes vers entonnes
Au bal des Nymphes mignonnes,
S'esgaiantes dans les bois :*

*Et soit que ie daigne élire
Mile fredons sus ma lyre
De mon Heuze aus chastes bors,
Celebrant ores la gloire
De Madame en sa victoire,
Or' le nombre de mes mors :*

*Ou soit que Phebus au monde
Face voir sa teste blonde,
Ou soit qu'il se plonge au sein
De Tethys, ou que l'Aurore
De sa perruque colore
L'orient au lendemain :*

*Pres de toi, en toutes places,
l'accompagnerai tes graces,
Par l'ardeur d'vn souuenir
Autant triste pour l'absence,
Que ioieus pour la presence
Quand tu deuras reuenir.*

Puis donc que l'heure te presse

*De tempester la paresse
Par vn viste partement,
Et que l'amitié plus forte,
Qui ne peult onq estre morte,
Vit en nous également :*

*Va, va-t-en, le Dieu Mercure
Qui des voyageurs a cure,
Ce courrier aisé des Dieux,
Et le grand pasteur d'Amphrise,
Qui tes écriz fauorise,
Te guideront à ton mieus.*



A IAN DE LA PERVSE

Poëte tragiq.

SONET.

Où sont ces crins de la nouvelle Aurore,
 Où sont ces dens le tresor d'Orient,
 Où est ce teint chastement variant,
 Qui or' de lis, or d'aillés se colore?

Où sont les rais de ces astres encore,
 Où est ce rix amoureux & friant,
 Où ce sourcil en voute se pliant
 Et ce beau port que le vulgaire adore?

Adieu cheueus, perles, sourcil, & teint,
 Adieu flambeaus, puis que ie suis ataint
 D'vn trait orin sorti d'yne autre trouffe:

Ton docte esprit saintement a lauë
 Mon triste cœur de sa plaie aigre douce,
 Et seul, & seur y demeure engraué.

FANTASIE.

PUISQUE l'age nous presse
De chasser la destresse,
Qui court sur nos ébats
D'un graue pas,
Et la saison des quatre
La plus propre à s'esbatre
S'en vient noz cœurs saisir
D'un dous plaisir,
Puis que la table ouuerte
De mets rares couuerte
N'attend sur ses tréteaux
Que noz couteaux,
Et que l'heure fuiarde
De sa chanson bruiarde
Nous semond par compas
Au gay repas:
Pourquoy bande celeste
Ce bon heur manifeste
Dedaignon nous ainsi
D'un fol soucy?
Pourquoy d'un train folatre

Ne couron nous ébatre
Terrassant brauement
Tout le tourment ?
Alon, ie voi Castaigne
Qui iaunissant se baigne
A se fondre en pitié
Pour sa moitié.
Il n'atend que la troupe
Pour n'etoier la coupe
En y plongeant l'ennuy
D'elle & de luy.
Dieu gard la ligue sainte
De la fureur atainte
Qui fait que sans mourir
On peut perir :
Dieu gard le grand Terpandre
En qui voulut repandre
Le ciel avec les dieus,
L'or de son mieus.
Et le diuin Iodelle
Qui hautain renouelle
Les tragiques regrets
Des braues Grecs.
Dieu gard Baïf encore
Qui (blemissant) colore
De Meline le teint
D'vn lustre saint.
Et Muret dont la grace
Represante vn Horace

Or vn Tibulle, & or
Catulle encor.
Dieu gard l'immortel Comte,
Qui la fiere mort domte
De ses tableaux diuers
Et de ses vers:
Et Belleau qui s'en vole
Sur sa graue parole,
Du borbier de ces lieux
Entre les Dieus.
Dieu gard Pascal qui chante,
D'une voix allechante,
Ce qu'il veult saintement
Et doctement.
Et Gruget qui arriue
De l'une à l'autre riue,
Par les merueilleus sons
De ses leçons.
Le Roi qui vous assemble
Si gaiement ensemble,
Pousse de vous bien loin
Le palle soïn.
Et le pasteur d'Amphrise,
Qui tant vous fauorise,
Donne l'ame & le son
A ma chanson.
Iâch, le poil me dresse,
Je voi en cette presse,
De pampre enuironné,

*Le deux-fois né.
Par ne say quel mistere
Sa presence m'altere,
Me trouble, m'asseruit,
Et me rait.
Sous sa lance vineuse,
D'une course poudreuse,
Le suys inconstamment
Son mouuement.*



AVX SEIGNEURS

PIERRE ROBERT ET MARTIN LAVEINE.

ODE.

PUIS qu'il faut partir, sus, Amys
 Ne soion point tant endormys,
 Je voi deia l'Aurore clairé
 Qui monstre au soleil my-forti
 L'or de son chef qui nous éclaire,
 Non sans dedaigner le parti
 Du vieillard qui ne luy peult plaire.

Sus donc ne tardon plus icy,
 La tenaille du fier soucy
 Nous y bourrelle sans relache,
 Puis le souuenir s'y refait
 De ce tour félonnement lache,
 Que la Parque à Salel a fait
 Faisant que la tombe le cache.

Allon Robert, marche deuant.
 Le soufflement de ce dous vent

Ne nous vient presager la pluye,
 Prenon congé de tout chacun,
 Bien que l'adieu soit plein de suye,
 Et soion seurs qu'il n'est aucun
 Qui de ce depart ne s'ennuye.

Quant est à moi, ie n'ai besoin
 Remplir mon cœur d'un si grand soin.
 Je le diz hier à ma Thalie,
 A ma déesse de Launé
 Qui docte, aus plus doctes s'alie,
 De peur que le tans empanné
 Rende sa gloire enseuelie.

Toutesfois pour ne faire tort
 Au neud (qui me serre si fort)
 De nostre amytie' ferme & sainte,
 Je le dirai encore vn coup,
 D'une parolle aussi contrainte
 Que cil qui n'atend que le coup
 Qui doit rendre sa vie étainte.

Adieu donc, Vierge aus yeus rians,
 Vierge qui de cent Orients
 Ternirois la richesse entiere,
 Vierge qui donne à mes vers
 L'ame, les sons, & la matiere,
 Et qui fais que par l'Vniuers
 Je trasse vne neuue carriere.

*Je m'en vais librement forcé,
 Voiant mon espoir si froissé
 Qu'il ne peult plus long tans me paitre,
 Je m'en vais loin loin de tes yeus,
 (Si les Dieus le veulent permettre)
 Chercher le bon heur que les cieus
 Iadis me voulurent promettre.*

*Seche donc tes yeus si baignés.
 Quand bien nous serons éloignés
 Nostre ardeur ne demourra morte:
 Te iurant par l'Archer vainqueur
 Qui força ma force plus forte,
 N'arracher iamais de mon cœur
 L'image de toi que i'y porte.*

*La la Robert, diç en autant
 A la mignarde qui t'atant
 Pour t'apaster de son aleine,
 Les cheuaus languissent bridés,
 Puis ie voi reuenir Laueine,
 Les plis de son front derridés
 Comme estant hors d'une grand peine.*

*Bien pensai-ie à voir sa couleur
 Qu'il sent vne amere douleur
 Dedans sa boillante poitrine,
 Plaignant à iuste occasion
 Les yeus de sa Nymfe diuine,*

*Ornans non moins sa nation
Que le Soleil cette machine.*

*L'hierre si fort n'estreint pas
De la grimpure de ses bras
Le chefne qu'il aime, ou la plante,
Que d'un bras voûté chastement,
Et d'une bouchette allechante,
Le la vis hier mignardement
Ioindre sa moitié semillante.*



A MADAME

MARIE DE LAVNAY.

SONETS.

I.

DESSOVS l'abry d'vn voile noircissant,
 Qu'vn linge blanc pour doublure acompagne,
 Je voi flamber la lumiere compagne
 De ces beaux yeus qui me vont meurtrissant.

*Je voi ce teint chastement brunissant,
 Je voi ce front qui mes plaintes dedaigne,
 Et ce beau sein qui le chemin enseigne
 Du paradis qui me tient languissant.*

*Mile & mile yeus en mile autres beautés,
 Se repaistront de telles nouveautés,
 Sans aprocher de la fortune mienne :*

*Aussi ces dons en Madame semés
 Peuvent vn iour par mort estre inhumés,
 Non le diuin de la chasteté sienne.*

II.

*Ni voir d'un pan le plumage hérissé,
Ni les chatons enflés de pierrerie,
Ni les habits tissus en broderie,
Ni la roideur d'un leurier élançé,*

*Ni le tresor d'un bouquet agensé,
Ni le tapis d'une verte prairie,
Ni les atours d'une tapisserie,
Ni les desseins d'un palais commencé,*

*Ni voir les flos des riuieres bruiantes
Ni les Siluains & les Nymphes fuyantes
Ne me pourroient maintenant contenter :*

*Non les œillets de leur viue escarlate,
Non les odeurs d'une roze incarnate,
Puis qu'il me fault de Madame absenter.*

III.

*Je talonoi mon cheual frequemment,
Voiant de loin la maison de Madame,
Et ia deia mesurois en mon ame
L'aïse futur de mon contentement :*

*Alon, disois-ie, alon hastiuement,
Gaignon ce lieu qui me pait & m'affame,*

*Je voi deia treluyre cette flame
Par qui ie meurs & vis heureusement.*

*Si quelquefois de ma main ie te pense,
Dorenavant pour saine recompense,
Ie le ferai plus soigneux & frequent.*

*Ainsi pressoit ses cheuaux deuant Troie
Le fier Hector, pensant auoir en proie
La targe d'or du Vieillard eloquent.*

1111.

*Nature & moi trauaillons à l'enuy
Pour illustrer ma diuine Maistresse,
Soit en cét or qui colore sa tresse,
Ou en cét œil qui me tient afferuy.*

*Plus ie la vois, & plus ie suis rauy;
Plus elle est belle & plus i'ai de détresse;
Plus i'ai de mal & plus elle me blesse,
Voila comment par ses beautés ie vy.*

*Moindre pourtant ie repute ma peine,
Puis que par fois pitoiable elle meine
Quelque regret au deuant de ses yeus :*

*Et que par tout ie suis appelé d'elle
Le seruiteur plus constant & fidelle
Qu'el' pense auoir, & qu'elle ayme le mieux.*

V.

*Les raiç flambans du soleil renaissant
Luyſent par tout, fors qu'en moi miserable,
Qui ne me plais qu'en ſuyuant l'intraitable
Qui me repait d'vn eſpoir trahiſſant.*

*Le ſort fatal qui me fut blandiſſant
Tache à domter ma conſtance indomtable,
Et par les flos d'vne mer implacable
Me monſtre, hélas, vn rocher menaſſant.*

*Plus i'amaigris, plus de moi ie voi rire,
Et plus encor' ie lamente & ſoupire
Moins aparant ie conoi ce butin :*

*Mais quelques maux qu'en aimant ie ſuporte,
Mon triſte cœur doucement ie conforte
Sachant que nul n'euite ſon deſtin.*

VI.

*Ie ſuis en dueil tellement affligé,
Et mon eſpoir me trompe en telle ſorte,
Que ie voudroi que mon ardeur fut morte,
Ou qu'en rocher les dieus m'euffent changé.*

*Mais, las, comment ſeroi-ie ſoulagé
Du peſant faiç de ma peine ſi forte*

*Si mon destin ne permet que ie sorte
De ce trauail quand plus i'y suis rangé?*

*Si c'est, Amour, ton plaisir que ie meure,
Fai que ce soit à ceste heure, à ceste heure :
C'est le loyer que i'aten de ma foi,*

*A celle fin que ie serue d'exemple
A vn chacun qui tes forces contemple,
Combien tu peus & Madame avec toi.*

VII.

*Puis que tu fais quelle est mon amitié
Et les tourmens que ie souffre Maistresse,
Ainçois plus tôt de mon cœur larronneffe,
Que n'as tu, las ! de moi quelque pitié?*

*Veus tu touiours paier de mauuaitié,
D'vn fier orgueil, d'vne illade traitresse
Et des apasts d'vne voix pipereffe
La sainte ardeur de ta sainte moitié?*

*Compense la, compense la, cruelle,
(Ou ie me meurs) d'vne amour mutuelle,
Ou ie me meurs trop constant en ma foi :*

*Mollis le roc de ta durté meurtriere,
Et te flechis au criq de ma priere
En moi viuant comme ie fais en toi.*

VIII.

*L'or, le cristal, les zaphirs, & l'hebeine,
Sous deux rubis des diamans plantés,
Et les œillets sur les lix argentés,
Le marbre encor' de ma chaste inhumaine,*

*M'ont tellement acoutumé la peine,
Que plus ie sen mes esprits tormentés
Pour le parfait de ses rares beautés,
Et moins d'ennuy ie sen mon ame pleine.*

*Qui vid iamais de si beaux cheueus d'or.
Vn si beau front, deux si beaux yeux encor'
Ne d'vn sourcil la vouture si belle,*

*Bouche, ne dens, gorge, tetins, ne teint,
Qui le flambeau de ma vie ont éteint
Pour l'alumer d'vne gloire éternelle?*

IX.

*Ie pallissoi tout aupres de Madame,
Presque transi pour le mal endure',
Triste, pensif, à peu pres assure'
Du peu de cas qu'elle fait de ma flame :*

*Quand elle vint de sa bouche de bème
Guerir mon cœur malement éploré*

*Et du nectar d'vn baiser desiré
Reconforter les plaies de mon ame :*

*Voila, dit-elle en me baisant ainsi,
Pour adoucir le fiel de ton souci,
Qui trop amer te repait & tourmente.*

*Vy donc heureux consolé d'vn tel heur,
Et deormais exempté de douleur,
Comme soulois mornement ne lamente.*

x.

*Bien est vraiment traitement malheureus,
Et malueillant ce Vulcan qui reuele,
Sous les discours d'vne feinte nouvelle,
Ce que contient mon espoir amoureux :*

*Il vous poursuit le mutin rigoureux,
Pour vous forcer à m'estre plus rebelle,
Il vous poursuit, pensant par sa cartelle,
Me faire enfin tristement doloureux.*

*Punissés Dieus, l'orgueil de cette beste,
Dardés sur luy le traict d'vne tempeste,
Foudroiés, Dieus, ce luyton endenté,*

*Ou le plongés en pareille misere
Que souffre en bas des Centaures le pere,
Afin qu'il soit iustement tormenté.*

XI.

*Les astres cleis éparsement semés
la par le ciel commençoient leur carrière,
Quand delaisant toute crainte en arriere
Je regardai voꝝ soleils enflammés :*

*Mais tout soudain mes esprits animés
Furent ravis par si belle lumiere
Moi dépoillé de ma franchise entiere,
Et de mon cœur les desirs allumés.*

*Ainsi le bras de l'Archer qui m'entame
Darde ses traits au plus vif de vostre ame,
Vous embrasant de l'ardeur qui me cuit :*

*Afin qu'vn tans, nous rencontrans ensemble,
De noꝝ moitiés l'vne en l'autre s'assemble,
Sous la fraîcheur de quelque heureuse nuit.*

XII.

*D'vn même trait, d'vne même étincelle,
Et de l'erreur de ses amoureux rets,
Amour nous blesse, enflamme, & tient ferrés
Dans la prison d'vne douce pucelle :*

*Mais le pis est que mon ardeur ie cele
Et que tu fais entendre tes segrets,*

*Tandis, Sarred, que fondant en regrets,
Ie la depeins immortellement belle.*

*Ses priuautés & ses dous traitemens
D'vn tel apast temperent tes tormens
Que tu ne peus que sans raison te plaindre :*

*Moi affamé, non ialous d'vn tel heur,
Pour exprimer viuement ma douleur
Le seul moien ie ne saurois atendre.*

XIII.

*Puis que si vainement contre moi te traouilles,
Et que ton rude effort te demeure inutil,
Ne seme desormais en lieu tant infertil
Le fiel & la poison de tes ordes entrailles.*

*Ailleurs monstre ialous, ailleurs faut que t'en ailles,
Mon cœur ébrechera ton venimeux outil,
Si bien que ton pouuoir tant aiguisé soit-il,
Sentir ne me fera tes mordantes tenailles.*

*Va t'en loup forcené, miserable serpent,
Aus abismes infets où la depouille pend
De tous ceus qu'as domtés avec ta forte rage,*

*De ton carnage franc ie veus tout outre aymer
Madame & son Athys voire les estimer
Tous deux également à ton desauantage.*

XIIII.

*Tant de douceur ne pleut onques ça bas
Du tiers des cieus, d'ou Venus nous éclaire,
Que tes beaux yeus ains ma fatale sphere
Pleuvent en moi de douceurs & d'esbas.*

*Tant de beautés Iupiter ne void pas,
Soit au flamber de la lampe plus claire,
Ou quand il veult à l'ardeur satisfaire
Du feu d'Amour, aus amoureux combas :*

*Comme le ciel, qui sur toi vouté semble
Pour admirer tous ses tresors ensemble,
Void en tes yeus de graces, & beautés,*

*Soit que les chams la belle aube colore,
Soit que Phebus les montaignes redore,
Ou que Phebé ramene ses clartés.*

XV.

*Au camp d'Amour, Amour même me meine,
Sous l'estendart d'un superbe penser,
Qui ne se peult iamais iamais lasser
De suiure en vain mon esperance vaine.*

*Là, la beauté qui m'occit se pourmeine,
Là, ce regard vient sur moy s'élancer*

*Et de ses raiç doucement offenser
Ma liberté, que, captiue, elle entreine.*

*Là, ma raison ne me peult profiter,
Car si cest œil vient à se dépiter,
D'yn de ses traits traitement il me tue.*

*Et si de pleurs ie le cuide apaiser,
Cela ne sert qu'à plus me malaiser :
Car plus & plus contre moi s'esuertue.*



AV SEIGNEVR

CLAVDE ROBERT.

Luy presentant le liure de ses amours.

DES pleurs, des maus, des sanglos, & des plaintes,
Dont vn bel œil ma vie amenuisa,
Lorsque le mien ses clartés auisa
Trop ignorant de ses viues ataintes,

*l'empli, Robert, tes mains chastement saintes
Du luc aussi qui dous les dégoisa,
Pour les sacrer sur les bors qu'arrousa
Le Florentin de ses larmes dépeintes.*

*Là ie veus bien que mon liure pour moi,
Monstrant à nu son merite & ma foi,
Découure aussi les beautés de Madame:*

*Et dinnement adore tous les lieus
Par ou iadis ce Profete des dieus
Alla chantant les tormens de sa flame.*

A FRANÇOIS REVERGAT.

ODE.

MVSE, qui charmes mes ennuis,
 Muse, qui mon pouce conduis,
 Au saint entrelas de mes nombres,
 Et qui mon nom, presque caché
 As par tes faueurs arraché
 Des vilement vulgaires vmbres :

Guinde moi, sur ton char roulant,
 Aus bors du ruisseau s'écoulant
 De la montaigne à double cime,
 Afin d'engouler tes apas,
 Et mettre au rang, mes fredons bas
 De ceus que plus la France estime :

Car c'est à ce coup que i'entens
 Massacrer la fierté du tans,
 D'une Ode qui ia le menasse,
 Ornant, des plus graues douçeurs,
 Le docte mignon de tes seurs
 Qui toutes tes vertus embrasse.

*C'est Reuergat aus vers tonnans,
Reuergat aus vers dous-sonnans,
Qui d'une corde Horacienne
Mignarde ore vn chant doucereus,
Or' vn autre plus sonoreus
Sur la harpe Meöniene.*

*C'est Reuergat, qui maintes fois
Des sons allechans de sa vois
A rauy l'esprit & l'oreille
Du senat Tholosan, rempli
De son parler tant acompli,
D'une blandissante merueille.*

*La donque, Muse mon souci,
Fai moi chanter bien hault ici
Les ornemens de son merite,
Ses rarités & la vertu
Dont il a, vaillant, abatu
La vieille ignorance dépité.*

*Fai moi chanter comment il suit
Sous le frais serain de la nuit
Le saint bal des Nymphes tendrettes:
Or' sur le tapis d'un beau pré,
Maintenant sur le bord sacré
Des fontaines argentelettes.*

Comme Phebus donne à Phebe,
 Lors qu'elle d'un front recourbé
 Rameine ses cornes iumelles,
 Plus de vertus, & de beautés,
 Que tous les Planettes plantés
 Dedans les Arches eternelles :

Ainsi ce même Dieu t'a fait
 Plus admirable & plus parfait
 T'inspirant plus des graces siennes
 Qu'à nul autre docte-vanté
 Que Languedoc ait enfanté,
 Chery des neuf Parnassiennes.

Il veult aussi que de mes vers
 Je t'annonce par l'vniuers
 Le cornant d'une audace telle
 Qu'en dépit du Tans moissonneur
 Immortel faisant ton honneur
 Je face ma gloire immortelle.

Combien que tu sois assés fort
 Pour briser le dard de la mort,
 Et viuant t'arracher toi-même
 Hors du cercueil qui ne peut pas
 Quand bien tu descendras là bas
 Enclorre ton merite extreme :

Qui volera sans se lasser
Mil & mil ans pour deuaner
Le vieillard faucheur qui ne guette
Que les plus parfaits comme toi,
Pour leur faire sentir la loi
Des obscurités de Iapete.

Mais c'est en vain en vain encor
Qu'il voudra ravier le tresor
Dont tu fais la France opulante:
Car tes écrits venus du ciel
Plus coulans que l'Attique miel
Abatront sa force arrogante.

A ces mots ton Durban ie voi
Pascal, Forcatel, & du Poi,
Lesquels hault-eleuans la tête,
Entr'oians ia deia tonner
Les vers que ie vien de sonner,
S'étonnent de telle tempête.

La Grece Homere vantera
Veronne Catulle dira
Et la Mantoue son Tytire:
Mais quant à moy ie veus chanter
Afin de ma gloire augmenter
Mon Reuergat dessus ma lyre.

*Tant par son saavoir celebre.
Que pour le grand heur recouuré
Pour notre France qui l'honneur,
Le voiant encor' honoré,
Voire saintement adoré
De mon grand Muret que i'adore.*



MIGNARDISE

AUS NYMFES DE HEUSE,

POVR MIGNARD

Le chien de sa Dame.

NYMFES, qui m'accompagnés,
Nymfes, qui ne dedaignés
D'oyr mes chansons sucrées
Sur ces vermeilleittes prées,
Venés Nymfes aus beaux yeus,
Nymfes mignonnes des Dieus,
Venés oyr sur ces prées
Mes chansonnettes sucrées.
Venés car ie veus chanter,
Pour mes ennuis édanter
Et pour ralenter ma flame,
Le petit chien de ma Dame :
Son petit chien, qui vaut mieus
Que celuy qui flambe aus cieus,

Son petit Mignard, qu'elle aime
 Cent fois plus que son cœur même,
 Ce mignonnet qui la suit,
 Ce mignonnet qui s'en fuit
 Sous la cotte de la belle
 Quand doucement ie l'apelle,
 Ores mes dois retâtant,
 Ores en le mignotant
 D'yne flateuse careffe,
 Or' d'yne voix pipereffe,
 Or' sifflant étroitement
 Comme yne huytre en se fermant.

Venés donc Nymfetelettes,
 Venés donc Mignardelettes,
 Venés car ie veux chanter
 Pour mes focis enchanter,
 Et pour ralentir ma flame
 Le petit chien de ma Dame :
 Ore d'yn vers dous-sonnant
 Ses oreilles blasonant,
 La coiffure de sa tête,
 Or l'argentine sonette
 Qui tintine dans son col,
 Or' son poil blanchement mol,
 Or' ses yeus, ore sa queue
 Mignardement houpelue,
 Bref, toutes celles beautés,
 Toutes celles gaietés,

Qui le font conoistre digne
D'estre au ciel vn nouveau signe.
Que pleut aus dieus que mes vers
Eussent en leurs plis diuers
De ce grand Ronsard qui dore
Notre siecle qui l'adore
Et les graces, & la voix,
Ou du conte d'Alfinois
La main qui scait au vif peindre
Tout cela qu'elle veult feindre !
Ie iure par ces beaux prés,
Par ces ruisselets sacrés,
Et par ces saintes collines
De noz compaignes voisines,
Que ie le depeindroi tel
Qu'il en seroit immortel.
Mais venés Nymfes belletes,
Belles Nymfes doucelettes
Venés donques, car ie voi
Ce Mignard qui vient à moi
Pour oïr ma douce lyre,
Sentant bien que ie le tire,
D'vn chant doucetterment fort,
Hors des perils de la mort.
Ah le voici qui me flatte !
Ah le voici qui me gratte !
Et fretille entre mes pas,
Pour monter entre mes bras.
Toutesfois ie le vous laisse,

*Parce que i'oi ma Maistresse
Qui m'apelle, & qui veult bien
Vous laisser son petit chien,
Afin que chacune admire
Ce que ie n'en puis écrire.*



SONET AVS MVSES

Mis sur le tombeau de Monsieur SALEL, excellent
entre les meilleurs poëtes François.

DOCTE troupeau qui Parnasse habités,
Genre des Dieus, enfanté de Memoire,
Oignés le cœur d'une amertume noire,
Et de vos yeus vn grand fleuve getés.

*Croisés vos bras, & tristes lamentés
Le pris, le gaing, le bon heur, & la gloire
Qui decoroient vôtre heureuse victoire,
Trop & trop tôt par la mort écartés.*

*Ce grand Salel, grand Prestre en vôtre temple,
Qui vis à vis les Dieus ores contemple,
Gist ci-dessous pallement étendu.*

*Puiffai-ie vn iour, sous la doctrine sienne
Aiant suçé son sauoir repandu,
Vanger sa mort, me vengeant de la mienne.*

SONET CHRESTIEN.

DIEU qui regis d'un clin d'œil seulement
L'espace entier de ceste masse ronde,
Et qui repais de ta grace feconde
Ceus qui craintifs t'adorent humblement,

Baisse ton chef, & fauorablement
Fai qu'à mon cri ta clemence responde,
Me deliurant de l'angoisse profonde
Qui me tient pris trop miserablement.

Si quelque-fois sur ma lyre d'iuoire
J'ay fredonné le merite, & la gloire
D'une beauté que le tems domtera,

Ores frappé d'une plus viue atteinte,
De ta grandeur si diuinement sainte,
Mon cœur, ma voix, & mon luth chantera.



IAN DE LA PERVZE

A OLIVIER DE MAGNI

Poète liriq.

S*i tout ainfi comme ie voudroi bien
A ce sonet ie pouuoi donner grace,
Le plus perfét que Ronsard même face
Seroit contraint quiter la place au mien.*

*O que ie n'ai le luth Aönien
Qui de Iupin rasserene la face,
Ou celui-la qui les rochers de Thrace
Suyuoient rauis du son muficien!*

*Je chanteroi non Iupin ny son foudre,
Ni Mars couuert de fueur & de poudre,
Ni le combat des Dieus & des Geans:*

*Mais l'honneur Saint que ta Castianire
Reçoit des vers entonnés sur ta lyre,
Vers qui tous-iours viuront maugré les ans.*

LE CONTE D'ALSINOIS

Au pays de Quercy

En faueur de MAROT, SALEL, MAGNI, VERNASSAL.

Si quelquefois ie t'ai veu lamenter
 Pour ton Marot, le premier de son age :
 O qu'à bon droit tu dois bien d'auantage
 Pour ton Salel ore te tourmenter !

*Mais qu'ai-ie dit? Tu te dois contenter,
 Voici Magni qui d'vn braue courage
 Vient brauement aporter cest ourage
 Qui peut ton loz de la poudre exempter.*

*Puis Vernassal, ta quatrième esperance,
 Mon Vernassal congnu dedans la France
 Redore encor ton seiour Quercynois.*

*Heureux seiour, seiour des neuf Pucelles,
 Voirai-ie point quatre lumieres telles
 Dorer vn iour mon Conté d'Alfinois ?*

AV SEIGNEVR

FRANÇOIS DE VERNASSAL.

PARTANT des bors du fleuve obliuius,
Aiant plongé ma tristesse en son onde,
Ie me trainòi par les soucis du monde
Moins que iamais du monde soucieus.

Lors qu'ententif d'acheminer au mieus
Les vains desirs qu'aus vanités ie fonde,
Mon Vernassal de sa clarté feconde,
Vint éblouir celle-la de mes yeus.

Que de bon-heur, dis-ie adonc, que de gloire
Vient enrichir les filles de Mémoire
Des beaux tresors de mon braue Querci!

Ainsi mon heur, Vernassal, puisse croitre
Et mon saint nom desormais aparoitre
De tes clartés clerement eclerci.

OLIVIER DE MAGNI.





APPENDICE.

EN cherchant, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, une des copies du poème de Lancelot de Carle, évêque de Riez, sur Anne de Boleyn, j'ai eu la bonne fortune de trouver, parmi diverses pièces réunies sous le titre de *Mélanges sur l'Histoire de France* (Fonds français n° 10, 194, autrefois n° 1519 du Supplément français), dix-neuf sonnets d'Olivier de Magny, qui ne figurent dans aucune édition de ses œuvres, ni dans aucun des recueils de vers du xvi^e siècle qu'il m'a été possible de consulter. Ces sonnets, transcrits (du f° 89 au f° 92) par la main d'un contemporain, sont intitulés : *Sonnets de Monsieur de Maigny*. Leur authenticité ne saurait être douteuse, car ils sont, pour ainsi dire, signés par la manière et par le talent du charmant poète. Il suffit, ce me semble, quand on l'a quelque peu fréquenté, de lire un seul des sonnets nouveaux pour qu'il en soit sans la moindre hésitation proclamé l'auteur, & j'ose affirmer que tous les connaisseurs acceptent la désignation du nom d'Olivier

de Magny, en tête de la petite collection formée dans le manuscrit 10, 194, comme on accepte l'évidence même.

Quant à expliquer comment les dix-neuf sonnets d'Olivier de Magny n'ont pas été imprimés par lui-même, ou, après sa mort, par quelque pieux disciple, c'est ce que je n'essayerai pas. Si ces pièces avaient été indignes de lui, on aurait été autorisé à prétendre que le poète, jaloux de sa gloire, avait voulu les ensevelir dans l'ombre, comme on faisait disparaître à Sparte ses enfants mal venus. Mais les vers que l'on va lire sont aussi bien frappés que les meilleurs vers déjà connus du poète de Cahors, & l'harmonie s'y mêle à la vigueur dans les plus heureuses proportions. Il n'est donc pas possible d'admettre qu'Olivier de Magny ait renoncé, dans l'intérêt de sa renommée, à les rattacher à ses autres œuvres, ou que les mêmes considérations aient empêché ses amis de joindre de tels épis à la gerbe formée par les *Amours*, les *Gayetez*, les *Odes* & les *Souffirs*.

Quoi qu'il en soit de ce petit problème d'histoire littéraire, ce ne sera pas seulement à cause du mérite des vers que le sonnet adressé à Catherine de Médicis & les dix-huit sonnets suivants adressés à Charles IX, seront lus avec quelque intérêt : ces sonnets ont, en outre, ceci de remarquable, que le poète s'avise d'y donner d'excellents conseils à l'enfant couronné. Olivier de Magny, aimant mieux se montrer bon citoyen que bon courtisan, rappelle avec non moins de fermeté que de patriotisme au nouveau roi ses principaux devoirs. On fait combien sont nombreux, dans notre littérature, les traités en prose

intitulés : *De l'Institution du prince*. Nous sommes en présence d'un traité du même genre rédigé en vers énergiques & colorés, en vers qui ressemblent beaucoup à ceux des *Quatrains* les mieux tournés de l'honnête Guy du Faur, seigneur de Pibrac. Si je ne suis pas séduit par les illusions dont un *trouveur* se défend toujours difficilement, ce ne fera pas un médiocre régal pour les curieux que ces *Novissima verba* (j'imagine que les vers font de l'année même de l'avènement de Charles IX &, par conséquent, de bien peu antérieurs à l'époque probable de la mort du poëte), où éclate la plus généreuse hardiesse, où, par exemple, Olivier de Magny, devançant l'éloquent orateur qui, en face du cercueil de Louis XIV, s'écria : *Dieu seul est grand*, déclare que les royautés de la terre ne font rien

*Auprès de la grandeur de sa Maïesté sainte
Qui est le Roy regnant sur tous les autres Roys,*

& où, fletrissant les abus judiciaires, il ajoute :

*Et au premier honneur remettez la iustice
Car nous ferons iuiez selon noz iuiemens.*

Invokant, un peu plus loin, le noble exemple de François I^{er}, le poëte dit à Charles IX :

*Mais ayez, pour gaigner vn renom perdurable,
Aultant que vostre Ayeul les lettres & les arts.*

Tantôt nous rencontrerons un vers-proverbe, comme celui-ci :

Ce n'est rien

Que de bien commencer, si l'on ne persevere ;

& tantôt un trait piquant & spirituel, comme celui-ci, lancé à propos des charges excessives imposées au pauvre peuple :

Car, Sire, il le fault tondre & non pas escorcher.

On remarquera dans le fonnet XII un appel à la tolérance en matière religieuse. Le poëte veut bien que l'on frappe les rebelles qui ont les armes à la main, mais il réclame la liberté pour les huguenots *doux & humbles*, les huguenots de bonne foi :

*Il semble qu'à leur zele il fault esgard avoir,
Veu qu'ilz font ce qu'ilz font en pensant le mieulx faire.*

L'inspiration est très-élevée dans plusieurs autres fonnets, & surtout dans le dernier, dont le début a quelque chose de vraiment lyrique :

*Le Soleil, quand il a dans la mer sommeillé,
Et que de ses beaux raiç la lumiere il nous donne,
Ne void rien en voyant vostre grande couronne
Dont il soit plus contant ni plus esmerueillé.*

C'est donc également quant au fond & quant à la forme que les nouveaux sonnets méritent la sympathique attention des lecteurs. Bien d'autres motifs rendent ma petite trouvaille précieuse pour moi : le siècle où chantait Olivier de Magny, qui est mon siècle préféré ; la province dont le poète est originaire, cette Aquitaine qui est l'objet de ma filiale affection ; mais le butin que le hasard m'a livré reçoit, à mes yeux, plus de valeur encore de ce que, par la publication des sonnets suivants, mon nom fera désormais associé aux noms si honorés de deux de mes meilleurs amis, qui ont fait revivre avec tant d'éclat la mémoire d'Olivier de Magny, M. Prosper Blanchemain & M. Ernest Courbet.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

Gontaud, 25 octobre 1878.

P.S. — Une personne d'une rare finesse d'esprit qui vient de jeter un regard sur ces pages, inclinera à croire que ce furent des considérations politiques qui empêchèrent la publication des sonnets du poète quercinois. Sa maladroite franchise, me dit-elle, déplut sans doute en un lieu où tout doit toujours être trouvé parfait, & c'est ainsi que ne purent prendre un libre essor des vers qui avaient le tort d'avoir trop raison. Cette conjecture, à laquelle on peut appliquer le fameux mot italien, m'a paru devoir être indiquée, sinon adoptée.

NOTE. — Deux de mes meilleurs & plus savants amis, MM. Léonce Couture & Reinhold Dezeimeris, qui font aussi,

comme nul ne l'ignore, deux des plus fervents amis du XVI^e siècle, ont bien voulu entourer de quelques notes les Sonnets inédits d'Olivier de Magny. Je ne pourrais rien ajouter d'utile à leur délicat travail; il ne m'ont laissé qu'un soin à prendre, celui de les remercier de leur aimable collaboration, ce que je fais d'aussi bon cœur qu'ils m'ont secouru.





SONNETS

DE MONSIEUR DE MAIGNY

1.

A LA ROYNE.

JE pourrois à bon droit, Madame, estre repris
De ce que pour le Roy vng œuure ie commence
Et que, voyant le lieu que vous tenez en France,
Le n'ay pour vous encor le semblable entrepris.

Mais escriuant à luy c'est à vous que i'escriptz,
Car il est nay de vous & depuis sa naissance
Seulement avec vous il prend la cognoissance
De ce que doit cognoistre vng prince bien appris.

Le Ciel pour nostre Roy l'a voullu faire naistre
Et seul pour nostre bien soubz vous le faire croistre.
Faiçtes luy doncque voir ce petit œuure mien ;

Et faiçtes que par vous il le lise & retienne,
Car il est tout certain que, s'il le retient bien,
Ce sera vostre gloire aultant comme la sienne.

II.

A V R O Y.

*Puisqu'il a pleu à Dieu, Sire, vous couronner
D'une si grand couronne en si grande ieunesse,
Reconnoistre il vous fault que c'est de sa largesse
Et qu'il la peult oster aussi bien que donner.*

*Il ne fault plus à rien qu'à vertu s'adonner.
Il vous fault gouverner par gens pleins de sagesse,
Soulager voz subietz, cherir vostre noblesse
Et aux choses d'Estat vostre esprit façonner.*

*Sire, n'innouez rien ; suiuez l'usage antique.
Taschez bien meriter de la chose publicque.
Gardez en voz edictz qu'aucun ne soit enfreinct :*

*Ne tenez voz subietz en amityé contrainte,
Car hayz sont tousiours ceulx là dont on a craincte
Et tousiours on crainct ceulx dont on veult estre crainct.*

III.

*En voyant le feu Roy si ieune & si adestre,
Vng chascun estimoit qu'il viuroit longuement
Et ne feust peu entrer en nul entendement
Qu'il vous laissast sy tost sa couronne & son sceptre.*

*Toutesfoys il est mort, par où l'on peult cognoistre,
Voyant finir son regne à son commencement,*

*Que la mort fait ses coups sur tous esgallement
Sans espargner aulcun, quelque grand qu'il puisse estre.*

*Voyez donc cest exemple &, saige, mesurez
Ce que vous estes ore & ce que vous serez,
Ayant devant voz yeulx tousiours de Dieu la craincte .*

*Car, Sire, ce n'est rien de ces pompeux arrois
Auprès de la grandeur de sa maiesté sainte
Qui est le Roy regnant sur tous les autres Roys .*

IV.

*Le Ciel, pour nous monstrier quel estoit son pouuoir,
De mille beaux tresors orna vostre naissance
Et les versa sur vous d'une large influence
Pour faire admirer, Sire, & vous & son sçauoir.*

*Auffy tout le bonheur qu'un prince peult auoir,
Toute l'amour des siens, toute l'obeissance
Et tout ce qu'il leur pence apporter d'esperance,
Par la faueur du Ciel en vous on le peult voir ;*

*Mais ce qui faict vostre heur surtout le plus prospere,
C'est que vous estes filz, Sire, d'un sy bon pere
Qu'il n'en fut oncq au monde vng meilleur ne plus doux ;*

*Suyuez donc desormais l'exemple de sa vye
Et mesmes sa bonté affin qu'un chacun dye
Que la perte de luy se recouure par vous.*

V.

*Sy le sort se monstra de nostre heur enuieux,
De vostre pere mort nous causant le domaige,
Le Ciel vous reseruant vne mere sy sage,
Ne se monstra pas moings de nostre heur soucieux.*

*Ayez donc seulement vostre esprit curieux
De l'honorer & croire, & mesme en ce bas aage,
Car en vous faisant, sire, vng sy grand aduantage,
Vous meârez vostre regne au comble de son mieulx.*

*Elle de bien & mal sçait faire difference,
Elle sçait mesurer l'effect & l'apparence,
Et vous destournera du grand chemin battu*

*Qui la ieunesse meine à l'appetit des vices,
Et droict par le sentier des meilleurs exercices
Suiure elle vous fera celluy de la vertu.*

VI.

*Sire, ne cherchez poinct ces pompeux ornemens
Ne ces grands vanitez, les vrais masques du vice,
Ains par le bon exemple & la bonne police
Refformez la despence & les accoustremens.*

*Soyez sage & constant en tous euenemens,
Reconnoissez tous ceulx qui vous font du seruice,*

*Et au premier honneur remettez la iustice
Car nous serons jugez selon nos iugemens.*

*Imitez la douceur du feu Roy vostre pere
Qui ne fut difficile, orgueilleux ny seuer,
Mais moings qu'il n'a pas fait suiuez l'horrible Mars.*

*Ne soiez point oyfif, car il n'est point louable,
Mais ayez, pour gaigner vn renom perdurable,
Aultant que vostre ayeul les lettres & les arts.*

VII.

*De ces flateurs de Cour qui ne font que farder,
D'eulx & de leurs propos donnez vous garde, Sire,
Bannissez les bien loing, car il n'est rien de pire
Ny de quoy vng grand Roy se doibue plus garder.*

*Ilz ne voudroient iamais d'avec vous discorder,
Mais il fault en leur lieu d'aultres amys eslire
Lesquels ayant de vous liberté de tout dire,
Saichent mieulx au prouffict qu'au plaisir regarder.*

*Par les vngs la vertu près des Roys se pratique,
Par les aultres le vice en tous lieux se traffique.
Si doncq plusost q'vng mal vng bien on doit choisir,*

*Sire, il convient que l'vn à l'aultre se prefère,
Car infailliblement l'vng de l'aultre differe
Tout aultant que l'ennuy differe du plaisir.*

VIII.

*C'est vne belle chose aux princes que d'auoir
Grand peuple & grand pays soubz leur obeissance,
Et trop plus quand ilz ont avec ceste puissance
Aultant que sur aultruy sur eulx mesmes pouuoir.*

*Mais cela deffaillant, Sire, il vous fault sçauoir
Qu'ayant de tout mal faire vne telle licence,
Ioincte avecque les biens dont ilz ont abondance,
Ilz perdent de leur propre & tout autre debuoir.*

*Prenez y doncques garde à vostre aduenement
Et vous formez sy bien sur ce commencement
Qu'en vous admirant, Sire, vng chascun vous contemple.*

*Car sy voz volontez seulement vous suyuez
D'honneur & de repos, Sire, vous vous privez.
Saül & Salomon vous en seruent d'exemple.*

IX.

*Vostre peuple s'est plainct des charges qu'il supporte,
Disant ne pouuoir plus soustenir vn grand faix,
Et mesmes qu'à present que nous auons la paix,
Il fault, selon le temps, le traicter d'autre sorte.*

*Mais voyant que des dons on a fermé la porte,
Et que les creditours que vostre pere a faictz*

*On a mis en chemin d'estre tous satisfaitz,
La querelle du peuple aujourdhuy reste morte.*

*Seulement quelques vngs encores sans propos
Ont tafché de troubler le publicque repos,
Mais en tout a pourueu la Royne, vostre mere.*

*Ayez sans plus ce soing que ce qui va sy bien
Voise de bien en mieulx, car, Sire, ce n'est rien
Que de bien commencer si l'on ne perseuere.*

X.

*Il ne fault pas tousiours le bon champ labourer :
Il fault que reposer quelquefois on le laisse,
Car quand chomme long temps & que bien on l'engresse,
On en peult puis après double fruit retirer.*

*Laissez donc vostre peuple en ce poinct respirer,
Faisant vng peu cesser la charge qui le presse,
Affin qu'il praigne alaine & s'allege & redresse
Pour mieulx vne aultre fois ces charges endurer.*

*Ce qu'on doibt à Cesar, Sire, il le luy fault rendre,
Mais plus qu'on ne luy doibt, Sire, il ne luy fault prendre.
Veuillez donc desormais au peuple retrancher*

*Ce que plus qu'il ne doibt sur son doz il supporte
Et ne permettez plus qu'on le mange en la sorte,
Car, Sire, il le fault tondre & non pas escorcher.*

XI.

*Sire, il vous fault auoir du peuple le courage
 Au moins si vous voulés heureusement regner.
 Il fault par bonnes lois, Sire, le gouuerner
 Comme pere, gardant qu'on ne luy face outrage.*

*Il vous fault retirer de tout mauuais mesnage,
 De la Religion il vous fault ordonner
 Dans la vigne de Dieu ne laissant bourgeonner,
 Au lieu du bon raisin, la lambruche sauuaige.*

*Il fault faire vng concile & sans plus arrester
 Quoy qu'alleguent tous ceulx qui le doibuent haster.
 Il fault que les abus vne fin puissent prendre.*

*Car, quand quelque malheur à la France aduendroit,
 Ceulx par qui tant soit peu de l'Estat se perdroit,
 Vous le pourroient bien perdre & ne le sçauoient rendre.*

XII.

*Entre ces zelateurs de la Religion,
 Les vns se contentant de peu d'experience,
 Veulent, en opposant leur force & leur puissance,
 Donner auctorité à leur oppinion.*

*Les aultres, mieulx suiuaus ceste profession,
 Qui ne voudroient sortir de vostre obeissance,*

*Et qui vous portent, Sire, vne grand' reuerence,
Deffendent par raison & leur erudiction.*

*Ceux la qu'à bien bon droict rebelles on peut dire
Puis qu'ilz s'arment aussy, Vostre Maiefté, Sire,
En les faisant punir fera bien son debuoir.*

*Mais ceulx cy qui sont doulx & humbles au contraire,
Il semble qu'à leur zele il fault esgard auoir,
Veu qu'ilz font ce qu'ilz font en pensant le mieulx faire.*

XIII.

*De voir vng puissant Roy soubdain emeu s'armer,
Ambraissant d'un grand cueur la publicque deffence,
Contre quelque estrangere vsant de violence,
Cela faict vn tel Roy grandement renommer.*

*Mais de faire vne armée affin de reprimer
Des subiectz seulement qui font quelque insolence,
C'est affaiblir les nerfz de sa propre puissance,
En reprimant les vngs, les aultres opprimer.*

*La maiefté d'un Roy que Dieu nous represente,
Pour refrener vng peuple est seule suffisante,
Voire tant soit ce peuple ardamment animé.*

*Gardez vous donc de faire à vous mesme la guerre,
Car pour bien redresser vng peuple quand il erre,
Vng Roy fait beaucoup plus tout nud que tout armé.*

XIV.

*Comme l'on void souuent une place se rendre
Par faulte que le chef n'auoit pas eu le soing
De la pouruoir si bien qu'il estoit de besoing,
Pour garder l'ennemy de ne la pouuoir prendre ;*

*Et comme le pasteur qui, au lieu de s'atendre
Et d'estre dans son parc tousiours en quelque coing,
Nonchallant du troupeau, s'en escarte sy loing,
Que du loup qui l'outrage il ne le peult deffendre ;*

*Ainsy du Seigneur Dieu le troupeau s'est rendu,
Vcire s'est en partie innocemment perdu
Par faulte des prelatz & par leur negligence ;*

*Il fault donc desormais que vous y pouruoiez
Et fault, pour redresser ceulx qui sont desuoyez,
Ou qu'ilz quicent leur charge ou facent residence.*

XV.

*Comme il n'est rien aux Rois plus doux ne plus vtile
Que veoir leurs peuples viure en repos & en paix,
Tout aussy n'est-il rien au monde plus mauuais
Que de les veoir en trouble & destourbe ciuille.*

*Vous doncque qui auez vng peuple sy facile,
Gardez le qu'il ne vienne en trouble desormais,*

*Des troubles esloignant les causes pour iamais,
Car, la cause cessant, l'effect est inutile.*

*Le feu ne se prend pas sy soubdain à l'amorce,
Comme vng peuple est aysé de se meüre en diuorce,
Et d'y remedier c'est le propre des Roys.*

*Sy quelqu'vn donc s'esmeut, faictes en la iustice
Et du trouble naistra quelque bonne police,
Car des mauuaises mœurs naissent les bonnes loys.*

XVI.

*Sire, pour bien coupper iusques à la racine
Tous les troubles ciuilz & les esmotions,
Qui du Dieu tout puissant sont persecutions,
Donnant de son couroux vng lamentable signe ;*

*Abaissez vous deuant Sa Maiesté diuine
De qui tombent sur nous toutes les punitions,
Dressant à luy voz vœulx & voz affections,
Affin que son couroux plus oultre il n'achemine.*

*Faictes que son saint nom soit saintement presché
Et que le chardon soit de son champ arraché ;
Bref, faictes que partout sa loy demeure empraincte,*

*Sans qu'on voye en ce poinct voz subiectz diuisez ;
Et vous verrez alors les troubles apaisez
Et la fureur de Dieu totalement estaincte.*

XVII.

*Sire, on ne sçauroit voir vng plus grand Roy que vous
Ny vng plus grand Royaume encore que la France,
Qui vous donne des biens en si grande abondance
Et des subiectz qui sont si humbles & si doux ;*

*Tout ainsy doncques Dieu vous fait grand dessus nous
Et qu'il vous met en main vne grande puissance,
Il fault estre ainsy grand de sens & [de] prudence
Et digne d'un tel sceptre au iugement de tous.*

*Monstrez à tout chacun que Dieu n'eust peu commettre
A aultre mieulx qu'à vous la grandeur de ce sceptre,
Et, en faisant partout luyre la vérité,*

*Gardez que cest erreur plus outre ne s'espande,
Car, soustenant de Dieu l'autorité si grande,
Sire, c'est le soustien de vostre autorité.*

XVIII.

*De veoir vng Roy aagé qui soit prudent & saige,
Qui saiche dignement exercer son debuoir,
Et qui soit magnanime & remply de sçauoir,
C'est vne belle chose & digne de son aage.*

*Mais en vng ieune Roy vng si gentil courage
Et vng si vif esprit en sa ieunesse veoir,*

*Et qu'il produise ainsy les fructz d'un tel espoir,
Comme l'on void en vous, c'est trop plus dauantage.*

*La France qui le cueur se rongeoit de soucy
Pour vostre pere mort & vostre frere aussy,
Maintenant à bon droit plus contante se treuve ;*

*Et, voyant en ce poinct florir vostre grandeur,
Elle dict toute gaye & pleine de grand heur,
Qu'elle oublie sa perte & qu'elle n'est plus vesue.*

XIX.

*Le soleil, quand il a dans la mer sommeillé,
Et que de ses beaux raiç la lumiere il nous donne,
Ne void rien en voyant vostre grande couronne,
Dont il soit plus contant ni plus esmerueillé.*

*Il ne void poinct de Roy qui soit plus esueillé,
Mieulx nay, ni mieulx formé de toute sa personne,
Ni que d'un regne heureux plus d'esperance donne,
Ni qui soit mieulx aimé, seruy ni conseillé.*

*Et c'est pourquoy ie crains grandement que ie faille
Quand ceste instruction maintenant ie vous baille,
A vous sy bien instruiçt. Ie le fais toutesfoys,*

*Car ie sçay qu'il n'est chose bien dicté ou bien descrite
Que, quand elle a cest heur de bien plaire vne foys,
Ne plaise encores après, estant dix fois redicte.*





NOTES

CLAUDE GARNIER, l'un des commentateurs de Ronfard, a placé à la suite des vers de ce poète sur *l'Institution pour l'adolescence du Roy très-chrestien Charles IX de ce nom*, une note qu'il semble opportun de reproduire ici :

« Qui desirera voir quelque chose de *l'Institution du Prince*, Iſocrate & Xénophon en ont pertinemment discoursu ; feu Monsieur Iean Antoine de Baïf, compagnon d'estude de l'auteur, recogneu pour un des scavans hommes de nostre siècle, en a fait une pour le Roy Charles IX ; Monsieur des Yveteaux, précepteur du Roy d'à présent, une pour Monseigneur Cesar duc de Vendôme ; & (s'il m'est permis d'avoir rang parmi les bons esprits) celle que j'ay faite pour le Roy le plus grand de tous les Roys ne fera teue. Les Espagnols & les Italiens n'ont trainé l'aile en ce digne & fructueux subject. »

Les *Sonnets* de Magny peuvent entrer sans désavantage en parallèle avec le poème de Ronfard qui a été imprimé, pour la première fois, chez Buon, en 1564, & qui a paru avec le Commentaire de Garnier

en 1623. Pour faciliter la comparaison, nous avons jugé utile de rapprocher les vers des deux poètes, partout où ils présentaient d'intéressantes similitudes d'idée ou de forme.

SONNET I

V. 2. — Variante du manuscrit :

De ce que pour le Roy vne œuvre j'ay commence.

V. 3. — Var. du ms. :

Cognoistre il vous fault

M. Blanchemain propose de lire : *il vous faudra.*

V. 11. — Var. du ms. :

Faites luy donc voir

SONNET II

V. 2. — Var. du ms. :

D'une si grand couronne & si grande ieunesse

La correction introduite dans le texte est justifiée par une considération tirée des *Remarques* de M. Dezeimeris sur Regnier (Bordeaux, 1876, p. 23). La conjonction *et*, souvent mal lue dans les manuscrits, est imprimée pour *en*. Par contre *en* est quelquefois pris pour *et*. Cette confusion a produit le vers de Regnier :

Où nostre aise & la paix ta vaillance publie.

Au lieu de :

Où nostre aise en la paix

(Sat. I, 63.)

V. 4. — Ce passage est un souvenir du texte :

Dominus transfert regna atque constituit,

(Daniel, II, 21.)

qui lui-même rappelle à notre pensée le magnifique développement donné par Bossuet (*Exorde de l'Oraison funèbre de la Reine d'Angleterre*) ; un peu au-dessous, pour se rapprocher de Magny, par Amyot, on peut encore citer ce passage de Plutarque (*Marcellus*) : « Celui qui établit & ruine les monarchies & principautés selon sa sagesse & justice, donne tel contrepoids aux affaires humaines que les plus puissants ne se remuent sinon quand & comme il luy plaist, afin que sa Providence soit toujours reconnue & adorée & l'imbecillité des conseils & efforts humains de plus en plus reconnue. »

Enfin Ronfard a dit à son tour :

*Des petits & des grands la fortune se joue ;
Tous les regnes mondains se font & se desfont,
Au gré de la fortune ils viennent & s'en vont.*

(Institution... Edit. P. Blanchemain. Paris,
A. Franck, 1876, VII, p. 36.)

V. 9. — Le premier tercet :

Sire, n'innouez rien

amène une comparaison avec les vers de Ronfard (éd. cit. p. 36) :

*Pensez longtemps deuant que faire aucuns edicts ;
Mais si tost qu'ils seront deuant le peuple dicts,
Qu'ils soient pour tout iamais d'inuincible puissance
Car autrement vos loix sentiroient leur enfance.*

V. 11. — Var. proposée :

Gardez de voz edicts

V. 12. — Var. du ms. :

Et tenez voz subietz

Cf. Ronfard (loc. cit. p. 37) :

*Il faut que d'un bon ail le peuple vous regarde,
Qu'il vous aime sans crainte; ainsi les puissans Rois
Ont gardé leur empire & non par le harnois.*

V. 13 :

Oderint dum metuant

(Erasmi Adagiorum epitome. Amstelodami
1650, p. 455.)

V. 14 :

Et toujours on craint ceulx dont on veut estre craint.

« Les bons princes craignent pour leurs subiects, & les tyrans craignent leurs subiects, & pour ce d'autant plus ils augmentent leur puissance, autant augmentent ils aussi leur crainte. »

(Plutarque. Trad. d'Amyot, Paris, 1575, in-^{fo}, p. 136, D.)

André Chénier a mis en un vers la prose de Plutarque, & a dit du Roi-tyran :

Tout le monde le craint, mais il craint tout le monde.

(E. de G. de Chénier, Paris, Lemerre, II, 232.)

SONNET III

Et ne feust peu entrer en nul entendement.

Cet emploi du verbe pouvoir avec l'auxiliaire être, suivi d'un verbe neutre, est usité en italien & en provençal. (Voir Diez, Grammaire des Langues Romanes, t. III, p. 263 & suiv.)

En note de la page 264, MM. Gaston Paris & Morel Fatio, tra-

ducteurs de Diez, donnent comme emploi avec *effere*, du verbe de mode *potere* suivi de verbes intransitifs, les exemples suivants : *Ella non era ancora potuta venire; non era alcuna impressione potuta entrare: non mi son potuto levare.*

V. 7 :

La mort fait ses coups sur tous esgallement.

*Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regum que turres.*

(Horace. Carminum, 1, 4. Ad. Sestium.)

Cf. :

*Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Est suiet à ses lois
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en defend pas nos Rois.*

(Malherbe. Stances à Dupérier.)

SONNET IV

V. 2. — Var. du ms. :

De mil beaux tresors

V. 4. — Var. du ms. :

. Et vous en son sçavoir.

Confusion analogue à celle qui a été signalée au sonnet II, v. 2.

V. 6. — Var. du ms. :

Tout l'amour des siens, tout l'obeissance.

Amour au singulier resta féminin jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Voici du reste l'avis de Ménage dans ses *Remarques sur la Langue françoise* : « Il estoit autrefois féminin. Villon..., Marot... Depuis

il a esté des deux genres. Aujourd'hui, dans la prose, il n'est plus que masculin, soit qu'on parle de l'amour divin, ou de l'amour profane : car en poésie il est toujours hermaphrodite : mais néanmoins plustost masle que femelle. Le P. Bouhours l'a fait féminin en prose. Je ne crois pas qu'en cela il soit à imiter. »

V. 7. — Var. du ms. :

Et tout ce qu'il leur pence apporter d'esperance.

V. 13. — *Et mesmes*, mesmes a ici le sens de & maxime, & surtout.

SONNET V

V. 5. — Cf. :

*Vous devez vostre mere humblement honorer,
La craindre & la servir, qui seulement de mere
Ne vous sert pas ici; mais de garde & de pere.*

(Ronfard. Loc. cit. p. 35.)

V. 6. — *Mesme*, ut supra surtout,

V. 11 & 13. — Var. du ms. :

. d'un grand chemin battu.
Et droict par l'insentier

Ces derniers vers présentent une allusion à un passage d'Hésiode (*Travaux & Jours*, 287-292), que Jacques le Gras avait traduit en 1586 de cette manière :

*Au vice tout à coup aisément on parvient :
Le chemin y est court & fort prez il se tient :
Mais les Dieux immortels ont mis sueur & peine
Au deuant de vertu : Vn long sentier y meine,
Et roide & raboteux pour le commencement.
Mais estant au sommet, par apres aisement
On la trouue, combien qu'elle fut difficile.*

SONNET VI

Cf. Ronfard (Loc. cit. p. 38) :

*Ne vous monstrez iamais pompeusement vestu ;
L'habillement des Rois est la seule vertu
Que vostre corps reluise en vertus glorieuses.*

V. 3 & 4 :

*Rem geret atque novi rescabit inania luxus
Instrumenta, modum veterem patriumque reducet
Vestibus & mensis*

(Mich. Hospit. Epist., l. V. Ad Franc., II.)

V. 9 & 10. — L'Hopital disoit à François II :

*Vel genitore tuo, vel avo clementius unquam
Nil sumus experti. Facilis vel promptus ad iram
Neuter erat. Jecur & placabile pectus utrique.*

(Loc. cit.)

Dernier tercet. — La pensée du poëte dans Ronfard est un peu différente.

Ayez, dit-il au jeune roi,

*Ayez autour de vous des personnes notables
Et les oyez parler volontiers à vos tables,
Soyez leur auditeur comme fut votre ayeul,
Ce grand François, qui vit encores au cercueil.*

SONNET VII

V. 4. — Var. du ms. :

Ny de quoy vng grand Roy se doit plus engarder.

Le premier quatrain de ce sonnet rappelle les vers de Racine dans *Esther* :

Détestables flatteurs, present le plus funeste.

Cf. Ronfard (loc. cit. p. 36) :

*Malheureux sont les Rois qui fondent leur appui
Sur l'ayde d'un commis, qui par les yeux d'autrui
Voyent l'estat du peuple, & oyent par l'oreille
D'un flatteur mensonger qui leur conte merveille.
Tel roy ne regne pas, ou bien il regne en peur
(D'autant qu'il ne scait rien) d'offenser un trompeur.*

V. 11. — *Si doncq. Or donc.*

V. 12. — Var. du ms. :

Sire ie conuiens que l'un à l'autre se préfère.

SONNET VIII

Le commencement de ce sonnet se peut rapprocher du vers de Corneille (*Cinna*) :

Je suis maître de moi comme de l'univers.

Et de l'épigramme de J.-B. Rousseau :

*Est-on héros pour auoir mis aux chaînes
.....
Sauoir se vaincre & réprimer les flots
De son orgueil, c'est ce que j'appelle être
Grand par soi-même & voila mon héros.*

V. 7. — Var. du ms. :

Joinctz avec les biens

SONNET IX

V. 6 :

Et que les crediturs

Ce mot figure en tête du XV^e rondeau de Mellin de Saint-Gelais, à Ribard, créancier importun. (Oeuvres de Saint-Gelais, Ed. Blanchemain, I, 317.) — A propos de cette expression, La Monnoye, dont le commentaire est donné en cet endroit, rappelle le vers de Marot :

Mes créanciers qui de dizains n'ont cure.

V. 8 :

La querelle du peuple

C'est-à-dire les plaintes, les réclamations du peuple.

V. 13. — Var. du ms. :

Voids de bien en mieulx

SONNET X

Cf. Ronfard (loc. cit. p. 37) :

*Ne pillez vos suiets par rançons ny par tailles,**.**Car pour viure content vous en auez assez.*

V. 14 :

Car, Sire, il le fault tondre & non pas escorcher.

Mû par un sentiment analogue, Du Bellay a dit dans une pièce imitée de l'Hopital & adressée au roi François II :

*Vous souenant qu'Homere en l'Iliade belle**Le franc Agamemnon, pasteur du peuple appelle*

*Et que le bon pasteur aime son troupeau
En doit prendre la laine & lui laisser la peau.*

Ces deux derniers vers ne sont pas dans l'Hopital, mais Magny s'est fouvenu du trait ajouté par son ami à la pensée du chancelier.

La pensée du poète en ce sonnet se retrouve dans un passage du *Testament politique de Richelieu* (éd. de 1769, I, 225-226).

SONNET XI

V. 1. — Courage dans le sens de cœur, esprit.

. *Si tost que par l'age,
Vous serez homme fait de corps & de courage.*

(Ronfard. Institution, éd. cit. p. 36.)

V. 3. — Var. du ms. :

Il fault pour bonne lois

V. 8 :

Expectavi ut faceret uvas & fecit labruscas.

(Isai. V, 2, 4.)

SONNET XII

V. 8. — Var. du ms. :

Deffendent par raison & leur erudition.

Ce vers peut être corrigé de deux manières, soit que l'on supprime le mot leur, soit que l'on retranche la conjonction. Dans

cette dernière leçon, qui a paru la meilleure, érudition a le sens d'enseignement, doctrine.

On trouve avec cette acception le terme qui nous occupe, dans le passage suivant de la XI^e nouvelle de l'Heptameron :

« En chaire ne se doit tenir propos qui ne soit totalement à l'érudition de son prochain & l'honneur de Dieu. »

M. Littré a cité cet exemple, sans insister sur le sens donné ici au mot religieux érudition.

V. 13 :

Il semble qu'à leur zèle il faut esgard auoir.

Ronsard se montre ici d'une toute autre opinion :

*Il faut, dit-il, tenir la loy de vos yeux
Qui furent rois en terre & sont la haut aux cieus
Et garder que le peuple imprime en sa ceruelle
Le curieux discours d'une secte nouvelle...
Il faut que la raison s'exerce en bataillant
Contre la monstrueuse & fausse fantaisie,
De peur que vainement l'ame n'en soit saisie.*

SONNET XIII

V. 14. — Ce dernier vers semble par contraste une reminiscence de celui d'Aufone au sujet de Vénus :

Vincere si possum nuda, quid arma gerens ?

La même pensée a dicté le vers de Ronsard :

*Ainsi (par l'amour qu'ils inspirent) les puissants Rois
Ont gardé leur empire & non par le harnois.*

Harnois a ici le sens d'armure & par extension de violence,
V. plus haut : S. II, v. 12.

SONNET XIV

V. 5 :

Le pasteur qui au lieu de s'attendre.

Demeurer, se fixer. To rest. (Cotgrave.) Du Cangé donne comme équivalents latins au verbe attendre les mots *custodire*, *observare*.

C'est avec cette dernière acception que s'emploie encore aujourd'hui le mot attendu dans le texte des décisions administratives ou judiciaires.

Dans le pasteur nonchalant du troupeau, Magny a en vue le prélat qui pour jouer un rôle politique à la cour, abandonnait son évêché. Les mémoires du temps nous montrent tous les Dignitaires de l'église près du Roi ou du Pape, & Courval-Sonnet a fait dans ses poésies (*Satyres*, III, éd. de 1622) un tableau émouvant de l'administration des custodinos chargés de veiller sur l'Eglise ou sur l'Abbaye, en l'absence du supérieur ecclésiastique ou du commandataire.

Le lecteur, pour se rendre un compte exact des abus signalés par Courval-Sonnet, peut se reporter au texte de la satire dont nous nous contentons de citer quelques vers au sujet des pasteurs nonchalants :

*Curez à courterobbe, Euesques à casaque,
 Qui pour croffe ont l'espée, & pour mitre le casque,
 Et pour rocquet plissé le corcelet doré,
 Pour chappe sur le dos vn manteau chamarré
 D'vn superbe clinquant sur très-fine escarlatte,
 Double de toille d'or qui par la ruë esclatte !
 Ainsi sera vestu ce grand prelat guerrier,
 Cet euesque de cour, qui se fait charier
 Au Louvre & au palais plus souuent qu'à l'eglise,
 Ou bien chez les Seigneurs & dames qu'il courtise...*

*Abus inveterez, pernicieux exemples !
Ainsi en plusieurs lieux les saints & sacrez temples
Sont privez de pasteurs capables de prescher,
De prestres, d'ornemens qu'il faut ailleurs chercher,
Lorsqu'il faut celebrer le tres-divin Service
Et offrir au grand Dieu l'eternel Sacrifice.*

V. 10. — *Divorce, diffention.*

SONNET XVI

V. 4. — Var. du ms.:

Abaissez donc devant sa Maieité diuine.

V. 6. — Corr.:

. *toutes punitions.*

SONNET XVII

V. 4 & 13. — Var. du ms.:

. *ses humbles & ses doux ;
Car, soustement de Dieu*

V. 5 & 7. — Var. proposées :

*Il vous fault estre ainsi grand de sens & prudence.
Tout ainsi donc que Dieu*

SONNET XVIII

V. 5.

Mais en vng ieune Roy vng si gentil courage.

Nouvel exemple de courage dans le sens de cœur, esprit.

SONNET XIX

V. 14. — Var. proposée :

Car ie sçay qu'il n'est chose ou diète ou bien descrite.

V. 14. — Traduction du vers d'Horace :

Hæc placuit semel, hæc decies repetita placebit.

(Ars poetica, 365.)





ÉPITRES

EN PROSE ET EN VERS.

OLIVIER DE MAGNI

A MONSEIGNEUR D'AVANSON.

MONSEIGNEUR, entre les faueurs que i'ay receu de feu monsieur Salel, i'ay estimé celle bien grande, quand il luy plaisoit me communiquer familièrement toutes ses œuures mesmes la traduction de l'unze & douziesme liure de l'Iliade qu'il a rendu en François. Mais plus grande faueur encor quant il luy pleut les me bailler en mourant, & me commander de choisir quelque personnage de marque, qui presentast de rechef au Roy ses deux liures en tefmoignage de l'obeissance qu'il luy auoit portée. Lesquelz ie me suis aduisé vous presenter, afin de faire deux choses à la fois qui me feront grandement honorables. L'une d'autant que i'obeis au commandement de celluy auquel

pour ses infiniz merites, & pour l'amytié qu'il me portoit non vulgaire, ie m'estois rendu obeissant seruiteur. L'autre par ce que cest œuure estant entre voz mains, fera tant bien qu'il ne seroit possible de la mettre mieulx. Car d'une part pourrois i'oublier combien ledict Seigneur Salel m'a traicté fauorablement, & affectionnément chery? combien de part i'auois en sa bonne grace, & quelle legitime il vouloit que i'esperasse de son bien? ou combien il estimoit mon peu de sçauoir, & quel tesmoignage il en portoit à toutes personnes? Certes Monseigneur i'ay ces choses tellement imprimées en mon esprit, qu'encor que i'aye enseuely dans vng mesme tombeau l'atente de mon bien avec son corps trespasé, si est ce que ie ne sçauois perdre la memoire de ses obligations, qu'au parauant ie n'eusse perdu le cours de ceste mienne propre vie. Et d'autre part ie confesseray tousiours que ie doy honneur à l'antiquité de vostre noblesse, porte reuerence à l'estat auquel vous estes, & veulx faire seruice à l'auctorité de vostre charge. Mais contemplant l'excellance de vostre esprit, la bonté de nature, la cognoissance des lettres, l'experience des choses, & la courtoisie de vostre bonne grace, cela fait croistre, non seulement ce mien honneur, reuerence, & seruice, mais encore est cause que ie vous admire, & que tout autant qu'il m'est permis, ie vous adore. Et comme tel vous ay choisi digne de tel present, & de toutes autres bonnes choses qui pourroient à iamais venir de ma petite puissance. Donc rassemblant la grandeur de cest œuure, avec la portée

de voz valeurs, ie recognoy que mon debuoir s'est heureusement acquité des deux choses que i'auois entreprinſes. Et bien que ie foye certain que vous n'ignorez pas les careſſes qui ſont deues à ceſt Homere François, & me tienne aſſeuré qu'il les aura de vous toutes telles qu'il merite, ſi ne ſçay ie pas s'il feroit à ma puiffance de vous reprefenter au vif, le deſir affectionné duquel ie les vous preſente : d'autant que la ſouuenance du Seigneur me trouble de forte, que ie ne me fie pas de pouuoir declairer la moindre de mes conceptions & penſées. Toutesſois i'en dirai ce mot. Que ie vous faiz ce preſent qui eſt tout le bien que i'en doys attendre iamais, & toute la recompence de mon long & loyal ſeruice : ſi ce n'eſt que ie referue quelques lettres que i'ay apprifes avec luy, leſquelles i'ay vouées avec mon corps preſt à ſe ſacrifier pour voſtre obeiffance & ſeruice. Or me ſouuient à preſent que le premier iour que ie vous feiz la reuerence, vous me fites tant d'honneur, & depuis vous a touſiours pleu me fauorir, de forte que ie ne doy craindre de vous faire, comme ie faiz, deux requeſtes tant & ſi tres humblement qu'il m'eſt poſſible. L'une fera qu'apres que vous aurez preſenté au Roy ceſte traduction, comme ie croy que vous ferez de bien bon cueur, que vous me faiſtes ce bien de me dire le contentement que ledict Seigneur en aura prins, afin que mon ame deſolée ſe reſiouyſſe de la faueur qu'il porte aux cendres de mon Mœcene regreté, & qu'elle ſe rembourse de la triſteſſe incomparable qu'elle en porte. L'autre fera que

vous faiçtes tant pour ce trespaffé, de foutenir fon party contre ceux qui difent que cefte traduction a été faiçte fur le Latin, & non fur la premiere & originaire langue Grecque : car traduiſant, & diçtant, i'ay toujours eſcript ſoubz luy, & puis veritablement tefmoigner du contraire. Es ores que lors qu'il les presenta premierement au Roy, il euſt vſé de plusieurs mots latins comme Menelaus & Euripilus & ne fut pas eſcript le Grec naturel comme Μενέλαιος καὶ Εὐρύπιλος, il faifoit cela penſant faire mieulx entendre les noms propres eſtant renduz en latin & langaige familier à plusieurs, que s'il les euſt laiſſé purement Grecs & cogneuz à peu de perſonnes. Et de faiçt peu auant que mourir, il auoit corrigé cefte faulte de ſa main, & tous ces motz latins auoit rendus François, approuuant l'oppinion de Monsieur de Ronſard qu'il admiroit grandement : & m'exortant de me contregarder de tomber en erreur ſemblable. I'ay telle fiance en voſtre honneſteté, qu'il m'eſt aduiz que ces deux miennes requettes ſont deſia accordées. Parquoy reuenant en moymeſmes, & quelque peu recreé, ie changeray mon ſtille faiſant entendre par l'Vmbre dudiçt Seigneur Salel, le ſurplus que ie n'euffe peu dire de moy meſme.



MAGNI

AV LECTEUR.

IE suis tant soigneux, Amy lecteur, d'augmenter la reputation, que feu Monsieur Salel auoit acquise, & du contantement de tous ceux qui pour se rendre plus doctes ou examiner les tesmoings de sa louange prennent la peine de lire ses œuures, que pour satisfaire à l'un, & à l'autre, j'ay mis extreme diligence de recouurer le commencement de sa traduction du trei-zieme liure de l'Iliade. Estimant que des choses bonnes, ores que soient moindres que n'est ceste cy, il en vault mieulx peu, que point. Par ainsi tu prendras en gré ce petit fragment, attendant que j'aye la fortune de le recouurer complet, & le te communiquer d'aussi bon cueur que ie desire.



EPISTRE A SES AMIS

DES GRACIEVSETEZ DE D. L. L.

QUE faites vous, mes compagnons,
 Des cheres Muses chers mignons?
 Av'ous encore en nostre absence
 De vostre Magny souvenance?
 Magny votre compagnon dous,
 Qui ha souvenance de vous
 Plus qu'assez, s'yne Damoiselle
 Sa douce maitresse nouvelle
 Qui l'estreint d'une estroite foy
 Le laisse souvenir de foy.
 Mais le Pouret qu'Amour tourmente
 D'une chaleur trop vehemente,
 En oubli le Pouret ha mis
 Soy mesme & ses meilleurs amis:
 Et le Pouret à rien ne pense,
 Et si n'a de rien souvenance,
 Mais seulement il lui souvient
 De la maitresse qui le tient,
 Et rien sinon d'elle il ne pense,
 N'ayant que d'elle souvenance,
 Et tout brulé du feu d'amours

*Passé ainsi les nuits & les iours,
Sous le ioug d'une Damoiselle,
Sa douce maitresse nouvelle,
Qui le fait ore esclave sien,
Ataché d'un nouveau lien :
Qui le cœur de ce miserable
Brule d'un feu non secourable,
Si le secours soulacius
Ne lui vient de ces mesmes yeus,
Qui premiers sa flame alumerent,
Qui premiers son cœur enflamerent,
Et par qui peut être adouci
L'amoureux feu de son souci.
Mais ny le vin ny la viande,
Tant soit elle douce & friande,
Ne lui peuvent plus agreer.
Rien ne pourroit le recreer,
Non pas les gentileffes belles
De ces gentiles Damoiselles,
De qui la demeure lon met
Sur l'Heliconien sommet,
Qu'il auoit tousiours honorees,
Qu'il auoit tousiours adorees
Dés son ieune aage nouuelet,
Encores enfant tendrelet.
Adieu donq Nynfes, adieu belles,
Adieu gentiles Damoiselles,
Adieu le Chœur Pegafien,
Adieu l'honneur Parnasien.*

Venus la mignarde Deesse,
De Paphe la belle Princeffe,
Et son petit fils Cupidon,
Me maitrisent de leur brandon.
Vos chansons n'ont point de puissance
De me donner quelque allegeance
Aus tourmens qui tiennent mon cœur,
Genné d'vne douce langueur.
Je n'ay que faire de vous, belles :
Adieu, gentiles Damoiselles :
Car ny pour voir des monceaux d'or
Assemblez dedens un tresor,
Ny pour voir flosfoter le Rone,
Ny pour voir escouler la Sone,
Ny le gargouillant ruisselet,
Qui coulant d'vn bruit doucelet,
A dormir d'vne douce enuie,
Sur la fresche riue conuie ;
Ny par les ombreus arbrisseaus,
Le dous ramage des oiseaus :
Ny violons, ny espinettes,
Ny les gaillardes chansonnettes,
Ny au chant des gaies chansons
Voir les garces & les garçons
Fraper en rond, sans qu'aucun erre,
D'vn branle mesuré la terre ;
Ny tout cela qu'a de ioyeus
Le renouveau delicieus,
Ny de mon cher Givès (qui m'ayme

Comme ses yeux) le confort mesme.
Mon cher Givès, qui comme moy
Languit en amoureux é moy
Ne peuvent flater la langueur
Qui tient genné mon pauvre cœur,
Bien que la mignarde maitresse
Pour qui ie languis en détresse,
Contre mon amoureux tourment
Ne s'endurciſe fierement:
Et bien qu'ingrate ne soit celle,
Celle gentile Damoiselle
Qui fait d'un regard bien humain
Ardre cent feus dedans mon sein.

Mais que sert toute la careſſe
Que ie reçoÿ de ma maitresse,
Et que me vaut paſſer les iours
En telle eſperance d'amours,
Si les nuit de mille ennuiſ pleines
Rendent mes eſperances vaines?
Et les iours encor plein d'ennuis
Qu'absent de la belle ie ſuis,
Quand ie meurs, absent de la belle,
Ou quand ie meurs preſent pres d'elle,
N'oſant montrer (ò dur tourment)
Comment ie l'ayme ardalement.

Celuy vraiment eſt miſerable
Qu'Amour, voire eſtant fauorable,

*Rend de sa flame langoureux.
Chetif quiconque est amoureux,
Par qui si cher est estimee
Vne si legere fumee
D'un plaisir suiui de si pres
De tant d'ennui qui sont apres.
Si'ay ie aussi cher estimee
Vne si legere fumee.*





INDEX
DES NOMS PROPRES

Les lettres qui précèdent les chiffres indiquant les pages, désignent les volumes, favoir : *G. Gayetez* ; — *A. Amours* ; — *S. Souspirs* ; — *O. Odes* ; — *H. Hymne sur la naissance de Marguerite de France*.

ALAIN (Jean), violoniste. — *O. II, 112.*

ALBERT, joueur de luth. Il se nommait Alberto Ripano. Il était Italien & mourut de la pierre. Saint-Gelays & Ronfard lui ont composé des épitaphes. — *O. II, 111.*

ALIGRE (Raoul), fils d'Étienne d'Aligre, seigneur de la Rivière. — *A. 95.*

ALSINOIS (le comte d'), anagramme de Nicolas Denifot, auteur de quelques noëls, habile calligraphe & peintre. On lui doit beaucoup de ces

- portraits aux trois crayons, si à la mode au
xvi^e siècle & si recherchés de nos jours. — *G.* 3,
71. — *S.* 61. — *O.* I, 58; II, 90, 113. — *A.* 14.
- ANET ou Ennet (Jardins d'). — *O.* II, 5, 7.
- ANNE, maîtresse d'Ol. de Magny. — *O.* II, 133, 175,
206, 214, 219.
- ANTONINE, courtisane Romaine, aimée de Magny. —
S. 59.
- ARCADELT (Jacques), musicien célèbre, né dans les
Pays-Bas, fut camerlingue de la chapelle du pape,
a mis en musique beaucoup de vers des poètes de
la Pléiade. Il florissait dans la première moitié du
xvi^e siècle. — *O.* II, 112.
- AUTELZ (Guillaume des), poète charolais (1529-1580).
— *G.* XI. — *S.* 32, 58.
- ARMAIGNAC (Georges d'), cardinal du titre de S. Jean
& S. Paul. Promu en 1544 archevêque de Tou-
louse, mort en 1585. — *O.* I, 32.
- AUBERT (Guillaume), avocat, né à Poitiers, a écrit
quelques livres d'histoire, des traductions, des
poésies, &c., mort en 1601 avocat au Parlement
de Paris. — *O.* II, 133.
- AVANSON (Jean d'), seigneur de Saint-Marcel, ambassa-
deur à Rome, surintendant des finances sous
Henri II. Il eut quatre enfants : Guillaume, Lau-
rens, Loyse & Lucrèce. — *G.* xv, 98. — *O.* I,
xxij, xxxij; I, 54, 73, 114, 122, 136, 144, 153,
157; II, 246. — *S.* vi, x, xiii, 53, 62, 85; 108.
- AVANSON (Guillaume d'), fils du précédent, abbé de

Longpont, camérier du pape, archevêque d'Embrun & cardinal. — *O. I*, 131.

AVANSON (Laurens d'), seigneur de Vaulferres, fils de Jean. — *O. I*, 131; *II*, 105.

AVANSON (Loyse d'), fille de Jean, mariée à Jean Flehard. — *S.* 63. — *O. I*, 127.

AVANSON (Françoise & Lucrece d'), filles de J. d'Avanson. — *O. I*, 131.

AYMON (Sire), Ennemond ou Edmond Perrin, mari de Loyse Labbé, la belle Cordière, dont Magny était amoureux. — *O. II*, 222.

BAÏF (Jean-Antoine de), un des poètes de la Pléiade (1532-1589) — *G. XII*. — *S.* 32, 58. — *O. I*, 129.

BAYARD (Pierre du Terrail, sieur de), dit le Chevalier sans peur & sans reproche — *O. I*, 129.

BELLAY (Joachim du), l'un des poètes de la Pléiade (1524-1559). — *G. XV, XVI*, 59. — *A.* 11. — *S.* IX, 11, 32, 54, 58, 60, 67, 68, 71, 84, 94, 100. — *O. I*, XXIII, 114; *II*, 111.

BELLEAU (Rémy), l'un des poètes de la Pléiade (1528-1577) — *A.* 14. — *G.* 101. — *O. II*, 115. — *S.* 30.

BERNARDIN, guitariste. — *O. II*, 112.

BERTRAND (Jean), seigneur du Frazin, conseiller au grand Conseil, puis garde des sceaux de France pendant la paralysie de François Olivier, grand chancelier de 1550 à 1559, archevêque de Sens & cardinal, mort à Venise en 1560. — *A.* 115. — *S.* XXI. — *O. I*, 91, 118.

- BILLOT. — S. 59.
- BIZET (Jacques). — S. 40, 93. — O. II, 138.
- BLANCHY (Guillaume). — O. II, 35.
- BONARD. — S. 93.
- BOUCHER (Michel), seigneur de Bois-Commun, a écrit une Oraïson sur la mort de Jean de Bourbon, comte d'Anghien (Paris, 1557, in-8°). — S. 98.
- BOURBON (Jean de), comte d'Anghien & de Soissons. — O. I, XXI, 12.
- BRAGELOIGNE (Jérôme de), trésorier de l'extraordinaire des guerres. — S. 59.
- BRETON (François le), traducteur de *la Fontaine d'honneur & de vertu* (Lyon, J. de Tournes, 1555). Du Bellay parle de lui dans ses *Regrets* comme d'un pareffieux & d'un poltron. — S. 93.
- BRINON (Jean), seigneur de Villènes, conseiller au parlement de Paris, a écrit en vers français les *Amours de Sydere*. Il se ruina en prodigalités. Baïf, vers la fin du premier livre de ses *Mimes*, où il le nomme Norbin, fait allusion à sa fin malheureuse. — S. 23, 62. — O. I, 64.
- BUYS (Guillaume du), poète dont les œuvres ont été imprimées en 1583 (Paris, J. Fevrier, in-12). Il fut couronné aux Jeux Floraux. Magistrat à Rennes, il y vécut de longues années. Beaucoup de ses vers sont dédiés à des Bretons. Vers la fin de son livre se trouvent deux sonnets dédiés à Olivier de Magny. — S. 42. — O. I, xxxv, 89; II, 88.
- CALAIS (Prife de). — O. II, 24.

CAPPEL. Il y avait alors quatre frères de ce nom : Jacques, jurifconsulte & magistrat, qui se fit protestant ; Guillaume, seigneur de Pugny, docteur en médecine, ligueur effréné ; Louis, seigneur de Moniambert, régent au Collège du cardinal Le moine & à celui de Bordeaux, se fit aussi protestant ; enfin, Ange, seigneur du Luat, qui embrassa aussi la religion réformée. Ce dernier était ami de Ronfard. Il est à supposer qu'il s'agit de lui. — G. 65.

CARAFFA (Charles), cardinal, neveu du pape Paul IV. — S. xvj, 30, 84.

CARLE (Lancelot de), évêque de Riez, fut élevé à cette dignité à son retour de Rome (1550), où Henri II l'avait envoyé en mission. — G. xi, 80. — S. 10, 85. — O. I, 121, 143 ; II, 112.

CASIN, — S. 87.

CASTAIGNE (Jean de), poète bordelais. — A. 17, 97.

CASTIANIRE, maîtresse d'Olivier de Magny. — G. xiiij. — S. xii. — A. 2, & *passim*.

CASTELLAN (Honoré), médecin. — S. 54. — O. I, 116.

CASTIN (Jean), secrétaire de Jean d'Avançon, surintendant des finances. — G. 71, 96. — S. 59. — O. II, 74.

CHABASSOL. — G. 70.

CHANDON (Gratian), poète mâconnais. — G. 51.

CHARBONNIER (François de), poète. — G. xi, 63, 93. — S. xi, xiiij, 55. — O. I, xxii, 89 ; II, 96.

- CHARLES, voyez CARAFFA.
- CHERON (De Saint), voyez SALEL.
- CHEVERRY (Pierre de). De la famille d'Etcheverry.
Général des finances. Voir le *Nobiliaire Touloufain*.
— O. II, 197.
- COLET (Claude), de Rumilly en Champagne, a traduit
l'Histoire Paladienne & un livre des *Amadis*, a
écrit en vers l'épître du *Coq à l'Asne*, l'oraifon de
Mars, &c. — A. 16.
- COMPAIN (Nicolas), confeiller au grand Confeil, fut un
des juges envoyés à Cahors, en 1561, pour févir
contre les meurtriers des protestants. — S. 66. —
O. I, 104.
- CORYDON, voyez JAMYN.
- COURTISANES ROMAINES. — S. 59, 82. — O. I, 146.
- DALECHAMPS, médecin, né en Normandie, qui exerçait
fon art à Lyon. — S. 72.
- DAURAT (Jean DINEMANDI, furnommé), poëte latin, né
au Dorat en Limoufin, mort à Paris en 1588, âgé
de 80 ans. Il fut professeur au Collège royal & le
maître des poëtes de la Pléïade. — A. 3.
- DAVIT (Jean), joueur de flûte. Selon toute prévision
David Rizzio, qui, devenu plus tard le favori de
Marie Stuart, fut affaffiné en fa présence par
Darnley en 1565. — S. 85. — O. II, 112.
- DELAUNÉ, dame favante aimée de Magny. — O. I, 52.
— H.
- DENIZOT (Nicolas), voyez ALSINOIS.
- DIANE DE POITIERS, duchesse de Valentinois, fille de

J. de Poitiers, comte de Saint-Vallier, & de Jeanne de Bastarnay, veuve de Louis de Brézé. Elle avait 47 ans quand Henri II s'éprit d'elle. Disgraciée à la mort du roi, elle mourut en 1566, âgée de 67 ans. — O. I, 10; II, 1, 5.

DOLU. — S. 105.

DUBUIX, voyez BUYS.

DURANT (Denis) — G. 21, 31.

DURBAN (Michel-Pierre de Mauléon, protonotaire) allié aux Vincents de Mauléon, originaires d'Italie, qui avaient fait fouche dans le Comtat Venaissin. — G. 8, 42. — A. 94. — O. I, 59, 88. — S. xi.

DUTHIER (Jean), seigneur de Beauregard, conseiller du roi, secrétaire des finances. — S. xx, 3, 22, 85, 121, 123. — O. I, 41; II, 14, 113, 242.

EME, conseiller au Parlement de Grenoble. — S. 48, 108.

FARNÈSE (Alexandre), cardinal du titre de Saint-Ange, neveu du pape Paul III, promu en 1534, mort en 1589. De 1554 à 1558, il fut évêque de Cahors, où il ne vint jamais. — O. I, 28.

FAURE (Jean de). — O. II, 166.

FAUSSARD (Gabriel du). — O. II, 151.

FÉ (Le prince de). Alphonse d'Este, prince de Ferrare, fils d'Hercule d'Este & de Renée de France (1533-1597). Le Tasse l'accompagnait dans son voyage. — O. I, 60.

FLAMANDE (La), dentellière & brodeuse. Il serait possible que ce fut la même que Linote, la lingère du

- palais, dont Cl. Marot se raille dans ses poésies.
— S. 85. — O. II, 113.
- FLEHARD (Jean), fils du chancelier de Charles VIII à Naples. Epoufa Loyse d'Avanfon. — S. 63. — O. I, 127.
- FRANÇOIS I^{er}, roi de France. — O. I, 58.
- FUMÉE (Antoine), seigneur de Blandé & des Roches, &c., conseiller au Conseil privé, ambassadeur auprès de Charles-Quint, fils de Martin Fumée & de Martine d'Alès, mort en 1588. — S. 25. — O. I, 122.
- GAY (Jean du), joueur d'épINETTE. Colletet a écrit la vie d'un Jean du Gué dont la copie existe à la Bibl. nat. — S. 85. — O. II, 111.
- GENTILLET (F.), auteur du Discours de la Court, &c. (Paris, Danfrie, 1558). — O. I, xij.
- GILIBERT (Pierre) ou GILBERT, poète latin. Plusieurs de ses poésies ont été imitées par J. du Bellay. Il était de Toulouse & fut conseiller au parlement de Grenoble. On trouve, page 112 des *Souspirs*, un sonnet de lui. — S. 99, 112. — O. II, 39.
- GIRARD, maître d'hôtel d'Antoine Fumée & de Jean d'Avanfon, peut-être Bernard de Girard, seigneur du Haillan, auteur d'un poème intitulé : *L'Union des Princes, par les mariages de Philippe, roi d'Espagne, & de M^{me} Elisabeth, de France, &c.* (Paris, 1559, in-8°), né à Bordeaux en 1535, mort à Paris en 1610. Un autre Girard (Philippe), avocat vendômois, auteur d'un poème

- intitulé : *Quelque chose*, & de stances sur la Sainte Larme, vivait en 1580. — S. 28, 34. — O. I, 131.
- GOHORI (Jacques), Parisien, d'origine florentine, a écrit des livres de médecine & traduit en français des romans de chevalerie. — S. 38, 59, 93, 94.
- GORDES (Bertrand-Rambaud de Simiane VI, baron de) & de Cafeneuve, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller en son privé Conseil, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances & son lieutenant général en Dauphiné. Fut envoyé (1555) à l'armée du maréchal de Brissac en Italie. Du Bellay lui adressa plusieurs sonnets de ses *Regrets*. — S. 9, 98.
- GORDON OU GOURDON (Marguerite de Cardaillac, vicomtesse de), seconde femme de Jean Ricard de Gourdon, seigneur de Genouillac, Vaillac, &c. Moreri la nomme Marguerite de Ségur, fille de N..., seigneur de Pardaillan. Elle paraît avoir été la Marguerite des *Amours de Magny*. — G. 3. — O. II, 13, 101.
- GRUGET (Claude), éditeur de l'*Heptaméron*, mort jeune en 1560. — A. 15.
- GUISE (François de Lorraine, duc de), un des plus grands capitaines de son temps; célèbre par la défense de Metz, la prise de Calais, &c.; fut assassiné par Poltrot devant Orléans (1519-1563). — O. II, 30.
- GUYON (Jacques), ami de Ronfard, de Belleau, de

- Pierre Paschal, &c. — *S.* 30, 116. — *O.* II, 77.
- GYVÈS (Michel de) — *A.* 136.
- HAMELIN (Jean de) ou AMELIN, traducteur de Tite-Live.
 Ronfard lui a adressé des vers. — *G.* 16.
- HENRI II, né en 1518, roi de France en 1547, mort en
 1559. — *A.* 92. — *O.* I, 83, 118; II, 9, 26.
- HÉROUARD, père du médecin des derniers Valois
 & de Louis XIII. — *S.* 59.
- HEUZE. — *G.* 22.
- ILIIERS (Jean d'), gentilhomme, dont le frère, Oudard
 d'Illiers, épousa Madeleine Bertrand, fille de Jean
 Bertrand, garde des sceaux de France. — *S.* 31.
 — *O.* II, 107.
- INNOCENT, montreur de singes, mignon de Jules III,
 puis cardinal du titre de Saint-Onuphre, sous le
 nom d'Innocent de Monti, mort en 1557. — *S.* 84
 (où il est désigné sans être nommé), 100, 103.
- J. B., voyez BERTRAND (Jean).
- JACOPIN. Jacobo Bertucci de Faënza, peintre, élève de
 Zuccaro. Il travailla avec Raphaël. — *S.* 100. —
O. II, 9.
- JAMET (Léon), seigneur de Chambrun, poitevin, ami de
 Clément Marot. — *A.* 144.
- JAMYN (Amadis), poète, page de Ronfard, né à
 Chaource en 1538, mort au même lieu 1593. —
G. XII, 88.
- JANET (François Clouët, dit), peintre du roi, célèbre
 par ses portraits (1510-1580). — *S.* 85. — *O.*
 II, 113.

- JARNAC (Guy Chabot, baron de), fameux par son duel avec François de Vivonne, seigneur de la Chastaigneraye. — S. 78.
- JEHAN DE JEHAN, issu d'une ancienne famille du Quercy, anoblie en 1310. — O. II, 165.
- JEUSNEUR (Le)? — S. 30.
- JODFLE (Estienne), l'un des poètes de la Pléiade (1532-1573). — G. xiiij, 29, 59. — A. 7. — O. I, 58. — S. xi.
- J. P. T. OU JULES TROIS PAPE (1487-1555). Il s'appelait Gian-Maria del Monte & régna 5 ans. Voyez INNOCENT. — S. 84, 100. — O. I, 138; II, 97 (allusion à son nom del Monte).
- LABÉ (Louise), dite la belle Cordière, poëtesse lyonnaise, mariée à Ennemond ou Aymon Perrin. Magny l'aima & fut aimé d'elle. — G. xvij. — S. xvij. — O. I, xxiv, 124, 11, 107 & suiv. Le quatrième livre des *Odes* lui est consacré presque en entier.
- LAMBERT, allié de la famille d'Aligre par le mariage de sa sœur Madeleine avec Raoul d'Aligre. — O. II, 112. — S. 85.
- LA PORTE (Ambroise de), célèbre imprimeur. — G. 46.
- LA ROZE. — O. I, 89.
- LAUNAY (Marie de), dame aimée d'Olivier de Magny. — H. 38. — O. I, 52.
- LAURENS. Sans doute Laurens d'Avançon. Voir à ce nom — S. 108.
- LAVEINE. — O. I, xix.

- LEBRUN (Philippe). — G. 99.
- LECREC (Olivier), joueur de luth, que Magny compare à Albert. Du Bellay lui a adressé des vers. — S. 20, 45, 59. — O. I, 53, 140.
- LESTRANGE (Charles de), protonotaire du cardinal de Guise, abbé de Celle, dans le diocèse de Poitiers, mort en 1565. Il faisait des vers à une beauté qu'il appelait *Charite*. — S. 8.
- LOMENIE (Cosme de). — G. 54.
- LOMENIE (Jean de), fleur de Nantiac. — G. 54.
- LONGPONT. Voyez AVANSON (Guillaume d').
- LORRAINE (Charles de), cardinal de Guise, promu en 1547, mort en 1574. — O. I, 21.
- LOUISE, Louise Labé.
- LOUZIÈRE, Louis de Louzières, grand-père de Pons de Louzières Thémines Cardaillac, maréchal de France en 1616. — S. 16.
- LOYNES (Antoine de), secrétaire du roi, résignataire en faveur de Magny. — O. I, xxxv.
- MAGDELAINE, maîtresse d'Olivier de Magny. — O. II, 133.
- MAGNY (Michel de), notaire à Cahors, père d'Olivier. — G. x. — O. II, 66.
- MAGNY (Michel II de), frère aîné d'Olivier, succéda à son père dans son office de notaire. — S. 57.
- MAGNY (Olivier de). — G. ix. — O. I, 59, 112; II, 181.
- MARCELINE. — G. 93.
- MARGARIN, fils de Marguerite de Gordon, aimée de Magny. — O. II, 47.

- MARGUERITE DE FRANCE, ou MADAME, fille de François I^{er}, sœur de Henri II, née en 1523, protectrice des poètes de la Pléiade, époufa en 1559 Emmanuel Philibert, duc de Savoie, mourut en 1574, à Turin, adorée de ses fujets. — O. I, 4, 71.
- MARGUERITE DE VALOIS, fille de Henri II & de Catherine de Médicis, née à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1552, première femme de Henri IV, morte à Paris le 27 mars 1615. — H. 3.
- MARSAC. — G. 70.
- MARSEILLE. — S. 93.
- MARTIN (Claude), né à Conches-en-Bourgogne, auteur d'un traité latin sur *les Eléments de la Mufique*. — G. 90.
- MAULÉON. Voyez DURBAN.
- MAUMONT (Jean de), né en Limoufin, abbé de Bellozane, traducteur de nombreux ouvrages grecs & latins, eut quelque part au *Plutarque* d'Amyot & fut principal du collège de Saint-Michel, à Paris, fondé en 1530 par la maifon de Pompadour. — A. 165, 174. — O. I, 55.
- MESMES (Henri de), feigneur de Roiffy, homme d'Etat, militaire, littérateur & favant. En 1556, âgé de 25 ans feulement, il était chef des armes dans les Etats de Sienne. — S. 90.
- MICHEL-ANGE BUONAROTTI, peintre, fculpteur & architecte (1475-1564). — O. II, 9.
- MIRAMBEAU. — S. 16.
- MOREL (Jean de), feigneur de Grigny, né à Ambrun,

maréchal-des-logis de la reine. Il voyagea en Italie &, lettré lui-même, fut lié avec tous les littérateurs contemporains. Il était de la famille des Morel, imprimeurs habiles & instruits. Il eut d'Antoinette de Loynes, sa femme, trois filles aussi savantes que leur mère. — S. 78.

MOYEN. — S. 74, 97.

MURET (Marc-Antoine de), Limosin, poète latin & français, professeur d'humanités, puis prêtre & citoyen romain. — S. 105. — A. 12, 173, 174.

NAVIÈRES (Etienne de), avocat & poète. La Croix du Maine cite un Charles de Navières, qui paraît être de la même famille. — G. 25. — S. xi, 50. — A. 13, 174. — O. I, 58.

NORMANDE (La), entremetteuse parisienne. V. *Les Oeuvres de Saint-Gelais*, Ed. Blanchemain, II. 57; III. 303, & *l'Enfer de la Mère Cardine*.

PALINGÈNE (Marcel), né près de Ferrare, au xvi^e siècle, auteur d'un poème latin : *Zodiacus Vitæ*, dont Magny semble avoir commencé une traduction aujourd'hui perdue. — O. I, 40.

PARDAILLAN-PANGEAS (Jean de), protonotaire d'Urban, a écrit des poésies qui n'ont jamais été publiées. Il fut attaché soit au cardinal de Châtillon, soit à celui de Lorraine, & se trouvait à Rome en même temps que Magny. — S. xi, 4, 31, 34, 64. — O. I, 47, 58, 89; II, 122.

PARRA (Marguerite de), femme de Michel de Magny, mère d'Olivier. — G. x. — O. II, 67.

PASCHAL (Pierre de), Touloufain, qui fut, à force de gasconnades, se faire nommer historiographe de France. Il conquit l'amitié des littérateurs en leur promettant une place dans son livre, qu'il annonça toute sa vie & dont il laissa quelques pages ébauchées. On peut lire dans les *Lettres* de Pasquier une virulente épître adressée à Du Verdier, pour sa bibliothèque, au sujet de ce personnage. Il se fit épris d'une demoiselle de Rivière, pour laquelle il prétendait composer des vers sublimes. Il mourut sans rien laisser, en 1565, à l'âge de 43 ans. — G. 1, 9, 37, 70. — S. x, xi, 30, 32, 36, 66, 81, 91, 102, 103. — A. 89. — O. 1, 44, 58, 73, 91, 104, 112.

PAUL III, pape, élu en 1534, mort en 1549. — O. 1, 30.

PAULE (La). Paule de Viguier, célèbre au xvi^e siècle, par sa beauté. Gabriel de Minut écrivit à son sujet un livre des plus singuliers, intitulé : *la Paulegraphie*. — G. 8.

PESLOE (François). — O. II, 69.

PHILIPPE II, roi d'Espagne. — O. I, 5.

PILA. — S. 51, 59.

PIQUET. — G. 71.

PORTAL (Berengier), trésorier de France. — O. II, 32.

POULAC, joueur de luth. — S. 85.

POULAIN (Le capitaine), officier de fortune renommé pour sa valeur. — S. 78. .

- QUESNAY (Du). — *S.* 59, 82, 93.
- RAMBOUILLET (Charles), cardinal de Rambouillet, évêque du Mans. — *S.* 90.
- RAPHAEL SANZIO, (1483-1520). — *O.* II, 9.
- REVERGAT (François de), ami de Magny. Ronfard lui a dédié *l'Amour mouillé*. — *S.* 29. — *O.* I, 89.
- ROBERT. — *G.* 65. — *O.* I, 51.
- RONCARD (Pierre de), prince des poètes français (1524-1585). — *G.* 15, 59, 71, 81, 88, 104. — *S.* XI, 30, 32, 58, 60, 71, 97. — *A.* 10, 83. — *O.* I, 44, 58, 109; II, 53.
- ROUSSEAU, un des secrétaires de J. d'Avanson, envieux de Magny. — *S.* 93, 94, 96, 102, 107, 123.
- RUBYS (Claude), avocat & historien lyonnais. Allusion à son nom. — *O.* I, xxviii. Voyez les notes. II, 224.
- SAINCT-GELAYS (Melin de), poète, ami de Clément Marot (1487-1558). — *G.* XI, 76. — *S.* 85. — *O.* II, 71, 113.
- SAINCT-JULIEN (Pierre de), Mâconnais, doyen de l'église de Châlons, auteur de divers ouvrages sur la Bourgogne. — *S.* 59.
- SALEL OU SALET (Hugues), abbé de Saint-Cheron, traducteur en vers de 12 chants de l'Iliade, protecteur de Magny. — *G.* X, xiiij, 77. — *S.* X. — *O.* I, 54. — *A.* 4, 23, 108, 124, 174.
- SAVARON, appartenait à une famille de robe de l'Auvergne. — *S.* 60.

- SÈVE (Maurice), poète lyonnais, auteur de : *Délie object de plus haute vertu* (Lyon, Sulpice Sabon, 1544) & autres ouvrages obscurs & alambiqués. Il mourut vers 1564. — O. II, 146.
- SUEUR (Nicolas Le), président aux enquêtes, traducteur de *Pindare*. Ronfard lui a adressé un sonnet. — S. 93.
- TAHUREAU (Jaques), un des plus gracieux rimeurs du XVI^e siècle (1527-1556). — G. xij. — S. xi, 58. — O. I, 58.
- THIER (Du), voyez DUTHIER.
- THOUROUDE. — S. 106.
- TINE (La), courtisane romaine. — S. 18.
- TITIEN (Tiziano Vecelli, dit le), peintre vénitien (1477-1576). — O. II, 9.
- TOURNON (François de), cardinal, archevêque de Bourges, Lyon, &c., promu en 1530, mort en 1562. — O. I, 24.
- TOUTEINS (Jacques de). — O. II, 87.
- TRUGUET (Guillaume). — S. 104. — A. 168.
- TUMERY. — O. I, 89.
- TYARD (Pontus de), seigneur de Biffy, évêque de Chalon-sur-Saône. L'un des poètes de la Pléiade (1521-1605). — G. xij, 39. — S. 32, 58.
- VAILLAC (Jean Ricard de Gourdon, quatrième du nom, seigneur de), un des cent gentilshommes du roi, gouverneur de Bordeaux. — S. 89.
- VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (Jean), poète normand (1535-1607). — G. xij.

- VERNASSAL (François de), quercinois, traducteur du roman de *Primaléon de Grèce* (Paris, Longis, 1550, in-folio). — G. 83. — S. 94.
- VIARD (Jacques de), médecin & astrologue. — S. 59.
- VIRGILLE, danseur. — S. 85. — O. II, 113.





TABLE



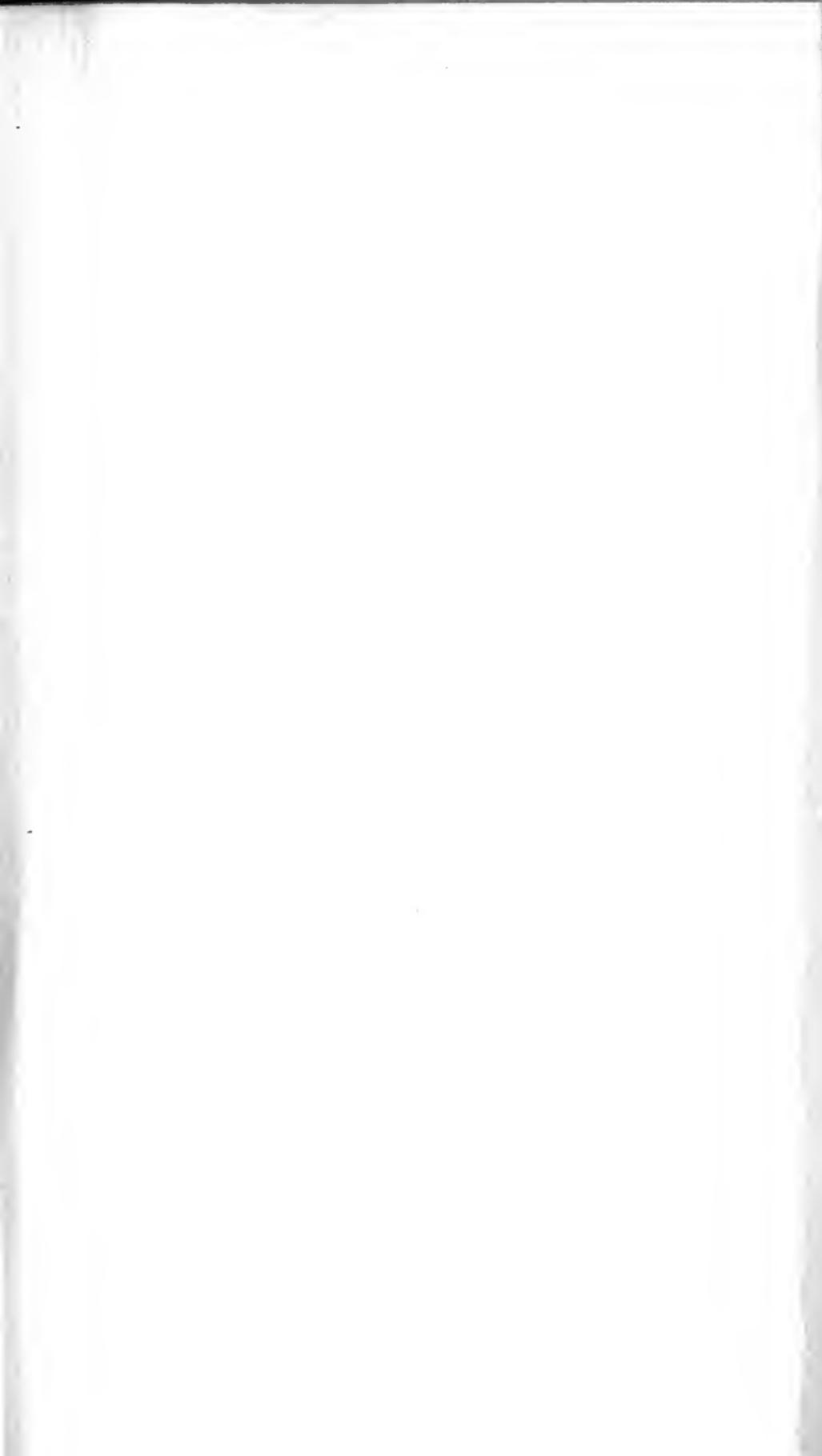
	Pages
AVERTISSEMENT.....	V
VIE D'OLIVIER DE MAGNY PAR COLLIETET.	IX
NOTICE.....	XXI

*Hymne sur la naissance de Madame Marguerite
de France :*

Sonnet au Roy	2
Hymne.	3
A Monseigneur de Carles, Euesque de Riez....	15
Advertiffement d'Arnoul L'Angelier au lecteur..	17
Au Seigneur Gabriel le Seneux, ode.....	19
A Denis Durand, ode.....	24
A Guillaume Truguet, ode.....	26
A Jan de la Peruse, poëte tragiq.....	29
Fantafie.....	30
Aux Seigneurs Pierre Robert & Martin Laveine..	34
A Madame Marie de Launay,.....	38
Au Seigneur Claude Robert, luy presentant le liure de fes amours.....	49

	Pages
A François Revergat.....	50
Mignardife aus nymphes de Heufe, pour Mignard le chien de sa dame.....	55
Sonet aus mufes mis fur le tombeau de Monsieur Salel, excellant entre les meilleurs poëtes françois.....	59
Sonet Chrestien.....	60
Ian de la Peruze à Olivier de Magni, poëte liriq.	61
Le conte d'Alfinois au pays de Quercy en faueur de Marot, Salel, Magni, Vernaffal, fonnet...	62
Au Seigneur François de Vernaffal, fonnet.....	63
Appendice.....	65
<i>Sonnets de Monsieur de Maigny :</i>	
A la Royne, 1.....	71
Au Roy, 11 à XIX.....	72
Notes.....	85
<i>Epîtres :</i>	
A Monfeigneur d'Avanfon.....	99
Au lecteur.....	107
Index des noms propres.....	109







BIBLIOTHÈQUE D'UN CURIEUX

Volumes in-12 écu, imprimés sur papier de Hollande.
Chaque volume : 5 fr. & 7 fr. 50.

Les *Contes de POGGE*, traduits par M. RISTELHUBER.
1 vol. (épuisé).

FERRY JULYOT. *Les Élégies de la belle Fille lamentant sa virginité perdue*, avec introduction & notes par E. COURBET. 1 vol. (épuisé).

Poésies diverses attribuées à Molière ou pouvant lui être attribuées, recueillies & publiées par le BIBLIOPHILE JACOB. 1 vol. (épuisé).

Les *Gayetez d'OLIVIER DE MAGNY*, avec notice par E. COURBET, 1 vol. (épuisé).

Les *Contes & Facéties d'ARLOITTO*, avec introduction & notes par M. RISTELHUBER. 1 vol. (épuisé).

Le *Cymbalum mundi* par BONAVENTURE DES PÉRIERS, avec notice & notes par F. FRANK, 1 vol. (épuisé).

L'*Élite des Contes du SIEUR D'OUVILLE*, avec une notice & des notes par M. RISTELHUBER, 1 vol. (épuisé).

Les *Vaux de Vire de JEAN LE HOUX*, publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe du poète avec une introduction & des notes par ARMAND GASTÉ. 1 vol. (épuisé).

Les *Séries de GUILLAUME BOUCHET*, avec notice & index par ROYBET. 6 vol. Chaque volume. 7 50
(Les cinq premiers volumes sont en vente.)

Les *Dialogues de TAHUREAU*, avec notice & index, par F. CONSCIENCE. 1 vol. 7 50

Les *Quatrains de PIBRAC*, avec notice & notes par J. CLARETIE & E. COURBET. 1 vol. 7 50

Les *Souspirs d'OLIVIER DE MAGNY*, texte original avec notice par E. COURBET. 1 vol. 5 »

Les *Odes d'OLIVIER DE MAGNY*, 2 vol. 10 »

Les *Comptes du monde aduventureux*, avec des notes, par FÉLIX FRANK. 2 vol.; chaque volume. 7 50

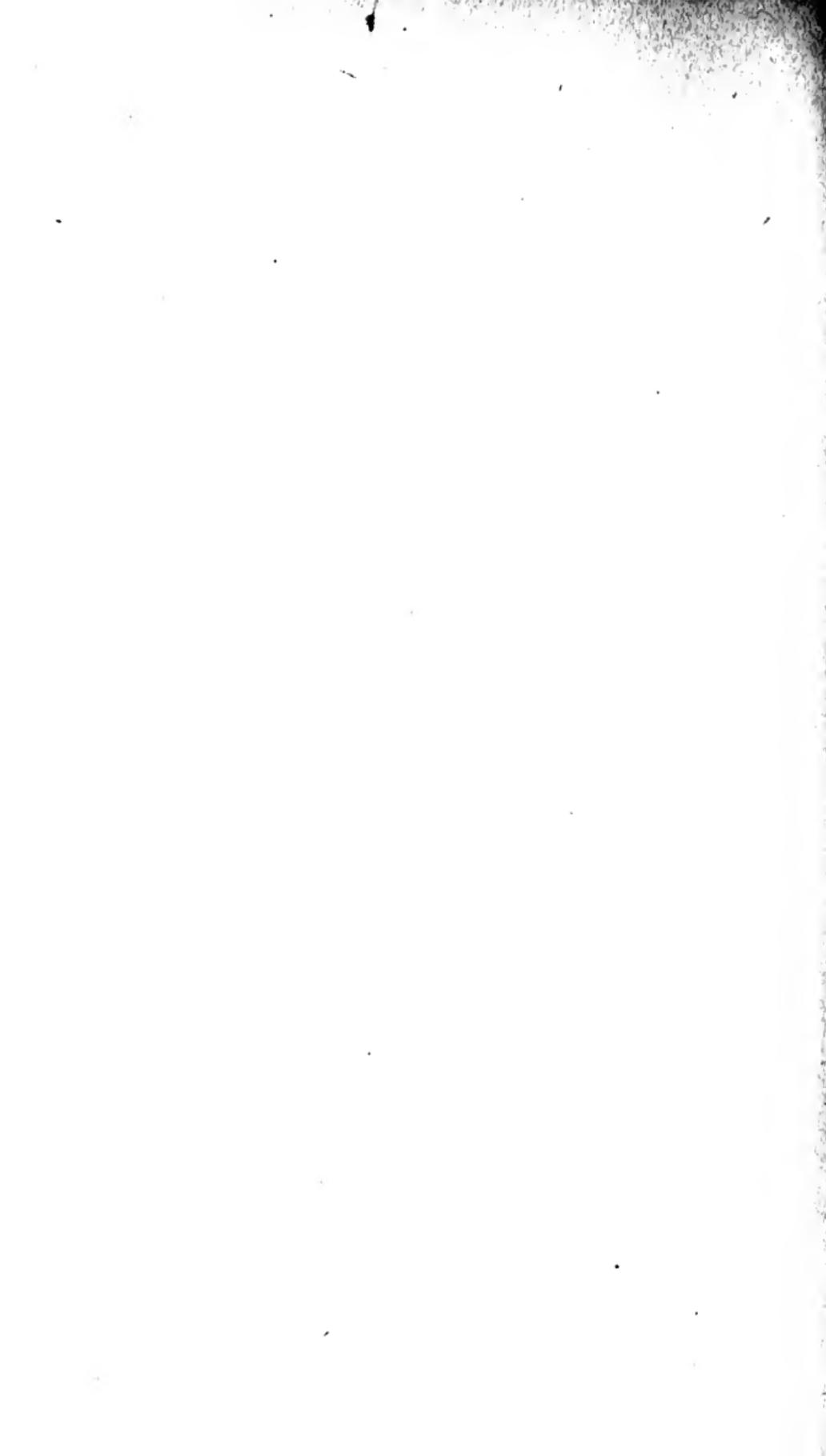
Les *Nouveaux Satyres d'ANGOT L'ÉPERONNIÈRE*, avec une notice & des notes par M. PROSPER BLANCHEMAIN. 1 vol. 7 50

La *Satyre Ménippée*, avec une notice & des notes, par ÉDOUARD TRICOTEL. 2 vol.; chaque volume. 7 50

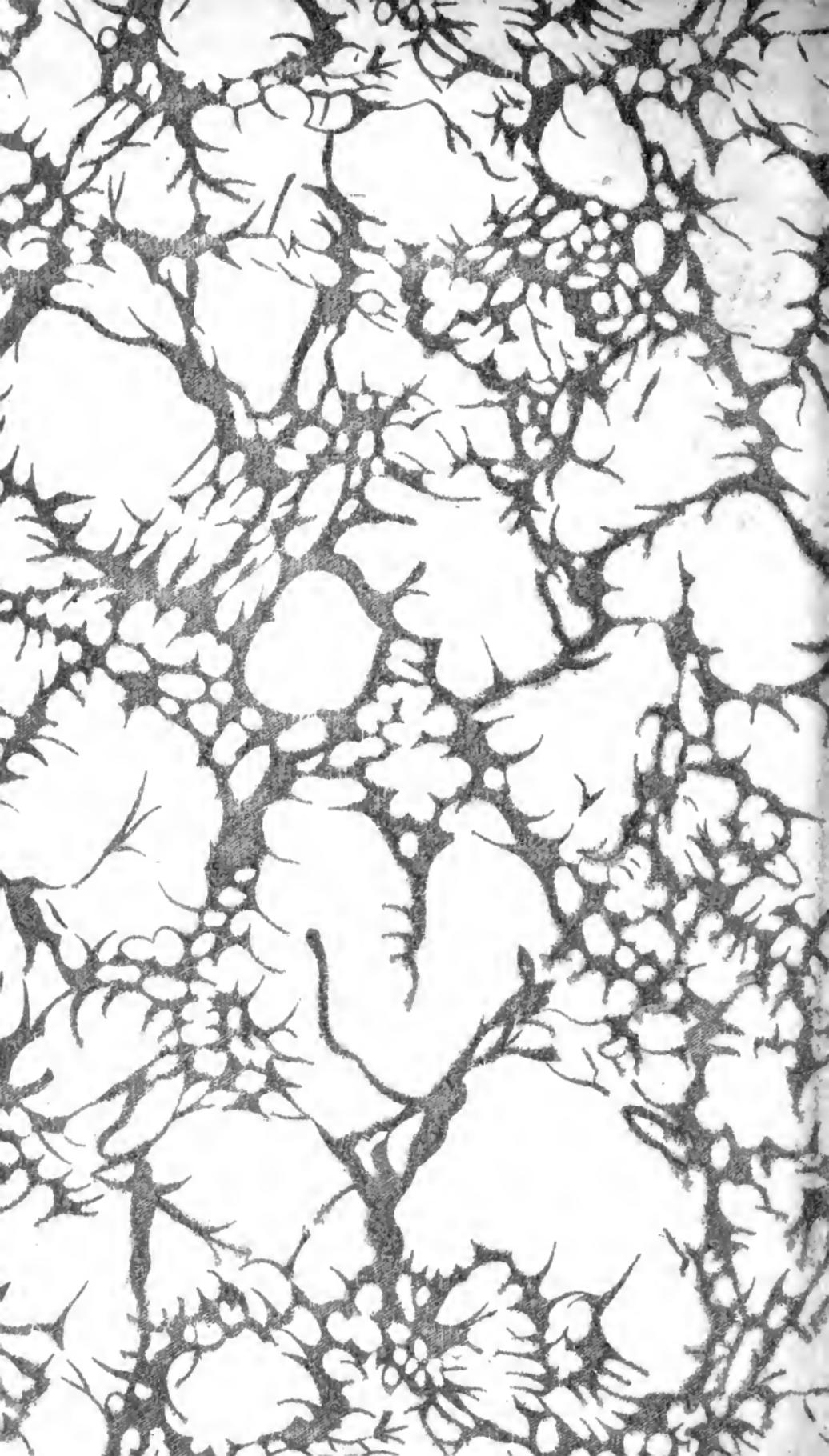
Les *Propos rustiques de NOEL DU FAIL*, avec des notes par M. ARTHUR DE LA BORDERIE, 1 vol. 7 50

Il est tiré quelques exemplaires de cette collection sur papier de Chiïne, au prix de 25 fr. le volume.









PQ
1629
M3A6
1881

Magny, Olivier de
Dernières poésies

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

